



# RAPPORT DE GESTION 2022

# AMNESTY INTERNATIONAL

# FRANCE

Document présenté à l'Assemblée générale  
Pau 24, 25 juin 2023

## SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION</b>	4
<b>LA DIRECTION GÉNÉRALE</b>	5
// Une année de transition .....	5
// Garantir un environnement de travail engageant, efficace, motivant, sécurisé et bienveillant .....	7
// Assurer une contribution assertive d'AIF à l'ensemble du mouvement.....	9
<b>AGIR ET S'ENGAGER POUR LES DROITS HUMAINS</b>	10
<b>STRATÉGIE DES DROITS HUMAINS</b>	11
// Les grandes campagnes.....	12
// Les projets droits humains (hors campagne).....	15
// Travail pour et avec les personnes .....	21
<b>RELATIONS EXTÉRIEURES</b>	23
// Nations Unies .....	23
// Union européenne.....	24
// Conseil de l'Europe .....	24
// Registre des représentants d'intérêt - déclaration annuelle Sapin II .....	24
// Envoi du rapport annuel .....	24
// Analyse de l'influence d'AIF au Parlement français et suivi des relations avec les élus .....	25
// Droits des femmes / démarches inter-associatives et multilatérales .....	25
// Défenseurs des droits humains.....	25
// CNCDH.....	25
// Travail pays / région .....	26
// Soutien aux cas individuels/demandes de visa ponctuelles .....	26
// Interne .....	26
<b>L'ENGAGEMENT ET L'ÉDUCATION AUX DROITS HUMAINS</b>	27
// Engagement militant.....	27
// Éducation aux droits humains (EDH) .....	33
<b>COMMUNICATION</b>	36
// Stabiliser la notoriété d'Amnesty International en France au service de sa mission sociale et de son financement .....	36
// Faire comprendre que nos combats pour la défense et la promotion des droits humains méritent des victoires .....	39
// Inciter nos publics à s'engager avec nous .....	40
// Renforcer l'efficacité du Pôle Communication .....	41
<b>NOS RESSOURCES AU SERVICE DE LA MISSION</b>	43
<b>RESSOURCES</b>	44
// Contribuer à assurer un socle commun de compétences .....	44

// Démarche de réduction de notre empreinte environnementale .....	45
// Gestion des risques .....	46
// Réaménagement du rez-de-chaussée du Secrétariat National.....	46
// Équipements informatiques .....	47
// Organisation du système d'informations / Politique d'archivage .....	47
<b>RESSOURCES HUMAINES.....</b>	<b>48</b>
// Relations sociales .....	48
// Politique de rémunération .....	48
// Sécurisation de l'environnement de travail.....	49
// Conditions de travail et qualité de vie au travail.....	50
// Contribution au développement d'une culture managériale .....	50
// Politique de formation .....	51
// Communication interne .....	51
// Conseil en organisation, en management des RH et en résolution des conflits .....	51
// Défis rencontrés en 2022 .....	51
// Mouvements de personnel .....	52
<b>DÉVELOPPEMENT.....</b>	<b>53</b>
// Recruter de nouveaux soutiens et en réactiver .....	54
// Augmenter la fidélité et l'engagement de nos soutiens .....	55
// Diversifier nos ressources .....	57
// Améliorer nos outils et notre organisation.....	60
<b>STRUCTURE FINANCIÈRE.....</b>	<b>61</b>
// Synthèse .....	61
// Recettes .....	62
// Dépenses .....	63
// Santé financière .....	64
<b>LA VIE DE NOTRE SECTION.....</b>	<b>65</b>
<b>ANNEXES .....</b>	<b>67</b>
<b>ANNEXE 1. LE CADRE STRATÉGIQUE D'AIF (2022-2026) .....</b>	<b>68</b>
<b>ANNEXE 2. LISTE DES SIGLES &amp; ACRONYMES .....</b>	<b>70</b>
<b>ANNEXE 3. ORGANIGRAMME D'AIF .....</b>	<b>71</b>

## INTRODUCTION

L'invasion russe de l'Ukraine le 24 février 2022 marquera notre année comme un moment historique dramatique pour les Ukrainiens et les Ukrainiennes, et qui nous impacte tous et toutes. Amnesty International France a pleinement contribué à porter les messages de la recherche et du plaidoyer des équipes du Secrétariat International, et de nos collègues ukrainiens, mais aussi russes, sur les graves violations des droits humains commises dans le cadre de ce conflit. En juin, nous avons accueilli la directrice d'Amnesty International Ukraine pour une tournée de plaidoyer à Paris. Avec une collecte exceptionnelle d'un million d'euros pour l'Ukraine, et un engagement fort au niveau international, nous avons également soutenu le mouvement dans sa réponse globale au conflit, y compris pour l'évacuation et la réinstallation de nos équipes ukrainienne et russe ou la gestion de la crise du communiqué de presse du 4 août.

2022 aura également été marquée par l'adoption de notre nouvelle stratégie 2022-2026. Une seule ambition a animé notre travail collectif pendant son élaboration : « renforcer notre impact en matière de promotion et de défense des droits humains, dans le respect de nos valeurs partagées et de nos statuts, à travers une politique de développement durable et maîtrisé de l'ensemble de nos actions ».

À la fois pragmatique et ambitieux, ce cadre stratégique est basé sur le bilan de notre programmation 2016-2019, lui aussi adopté lors de l'Assemblée générale 2022, et dont nous pouvons être fiers. Notre nouvelle stratégie nous donne les moyens d'accorder la priorité aux plus grands défis actuels en matière de défense des droits humains, tels que définis par le cadre stratégique mondial d'Amnesty International, tout en gardant de la souplesse afin de poursuivre nos actions sur des domaines pour lesquels notre expertise et notre impact sont reconnus. Elle nous donne la capacité financière et organisationnelle de développer notre action en poursuivant les efforts engagés dans le cadre de la diversification de nos modes de collecte, le renforcement de notre marge de collecte et la pérennisation de nos ressources, dans le respect de nos politiques de réserves. Elle propose des priorités claires quant aux domaines de travail sur lesquels nous nous concentrerons et aux capacités que nous devons renforcer et celles dans lesquelles nous devons investir.

Ce rapport de gestion documente déjà les débuts de sa mise en œuvre notamment à travers les choix de priorités de nos projets droits humains, et le lancement de notre campagne « *Manifestez-vous !* » ou encore le début du travail pour évaluer et renforcer l'inclusivité et la diversité au sein de notre section. Il met en lumière les victoires, les succès et les apprentissages de l'année qui vient de s'écouler. Grâce à des recettes exceptionnelles, notre résultat financier nous permet de soutenir le mouvement avec une contribution internationale historique de plus de onze millions d'euros, et de renforcer ainsi notre contribution au travail des équipes internationales et des sections financées, alors qu'Amnesty International France est aussi pleinement engagée dans la réflexion globale pour assurer l'équité financière au sein d'Amnesty International. Ces recettes exceptionnelles sont pour certaines, comme le niveau des legs ou la vente aux

enchères d'œuvres d'art, le fruit d'un travail de longue haleine de notre section, ou de sa capacité d'innovation tout en gérant les risques.

2022 aura enfin vu le plein retour des actions militantes dans la rue, après de trop longs mois où celles-ci furent empêchées en raison de la pandémie ainsi que l'organisation d'une Assemblée générale fort réussie, marquée par la joie de se retrouver « en présentiel », pour utiliser un terme qui a intégré notre vocabulaire.

Cette Assemblée générale fut marquée par des débats et tables rondes riches, orientées vers l'international et la solidarité et une transition associative importante avec l'élection d'un nouveau Conseil d'administration. Nous garderons également le souvenir de la présence et du témoignage forts de Ramy Shaath et de son épouse Céline Lebrun Shaath autour desquels l'ensemble de la section s'est mobilisée pendant les deux années et demi d'emprisonnement de Ramy.

Nos remerciements les plus sincères vont à chacune et chacun d'entre vous, équipes salariées et bénévoles, membres, militantes, militants et sympathisants, donateurs et donatrices qui êtes et faites Amnesty International France. Votre engagement et votre contribution sont essentiels à notre action et à notre impact.

## **LA DIRECTION GÉNÉRALE**

La mission première de la direction générale est de garantir la mise en œuvre du plan d'action annuel validé par l'Assemblée générale et d'assurer la continuité de l'activité en cas de crise. Si la guerre en Ukraine a nécessité des ajustements importants de notre activité, elle n'a pas empêché l'essentiel de nos objectifs 2022 d'être atteints et **notamment l'adoption à la quasi-unanimité de la nouvelle stratégie d'AIF et le début de sa mise en œuvre**. Par ailleurs, nous avons poursuivi la consolidation d'un environnement de **travail et de militantisme engageant, efficace, sécurisé et bienveillant** au sein d'AIF et **avons défendu avec assertivité des positions fortes au sein du mouvement** pour une transformation de notre culture du conflit, l'équité financière tout en préservant notre indépendance ainsi que le soutien aux sections.

### **// Une année de transition**

Dès le 24 février 2022, date du début de l'invasion de l'Ukraine, la direction générale s'est préoccupée d'impulser et de soutenir la réaction d'AIF à travers une position réactive et efficace, en lien avec le SI et les autres sections, dont bien sûr la section d'Ukraine. Grâce au travail de toutes les équipes, Amnesty International France a ainsi collecté de manière exceptionnelle un million d'euros qui a alimenté le travail collectif remarquable du mouvement pour couvrir la guerre et les violations graves des droits humains qui y sont perpétrées. À travers l'implication européenne de la direction générale, AIF a également pu soutenir de diverses façons les sections européennes les plus touchées, le bureau régional Europe et Europe et Asie centrale, et la section

ukrainienne directement, notamment à travers l'organisation d'une tournée de plaidoyer de sa directrice Oksana Pokalchuk en juin. La publication du communiqué de presse du 4 août a ouvert une phase de crise pour Amnesty International dans son travail sur la guerre en Ukraine. La direction générale a organisé la gestion de cette crise, avec les équipes présentes au SN et en lien étroit avec le nouveau Conseil d'administration de façon à assurer réactivité et circulation de l'information – tant en interne qu'avec l'international et avec nos interlocuteurs externes - afin d'assurer collectivement réaction, compréhension, engagement et soutien.

En juin, à Amiens, l'Assemblée générale d'AIF **a adopté à la quasi-unanimité des voix<sup>1</sup> sa nouvelle stratégie 2022-2026<sup>2</sup>**, ainsi que **le bilan de la programmation 2016-2019**. Cette stratégie est le fruit d'un travail collaboratif et consultatif de toutes les entités de notre section, piloté par la direction générale, en partenariat avec l'agence Altervisio, et



94,8% de voix pour l'adoption  
du cadre stratégique d'AIF

avec le soutien d'une équipe méthodologique de trois collègues qui se sont investies au-delà de la responsabilité de leur poste, dont Carmen Duarte, en tant que Directrice du Pôle Vie Militante, Alice Bouvarel (en 2022 Chargée de mission auprès de la direction de l'Action) et Mathilde Hamon (en 2022 Chargée de mission auprès de la direction générale). Qu'elles en soient ici chaleureusement remerciées. Cette **nouvelle stratégie 2022-2026**, qui s'inscrit largement dans la ligne de la stratégie 2022-2030 de notre mouvement, donne à notre section un cadre commun dans lequel chacune et chacun se reconnaît. Il identifie deux grandes priorités pour notre travail sur les droits humains – la protection de l'espace civique et des libertés fondamentales ainsi que la lutte contre les discriminations en particulier le combat pour la justice de genre, raciale et intersectionnelle. Il pose aussi le cadre de valeurs dans lequel l'ensemble du mouvement souhaite s'inscrire en reprenant les valeurs traditionnelles d'Amnesty International que sont l'indépendance, l'impartialité, le respect, et la solidarité internationale et en mettant l'emphase également sur notre engagement antiraciste ainsi que le partage du pouvoir et le *care* (prendre soin des personnes et des équipes) à l'intérieur de notre mouvement, et de nos sections, à travers le leadership féministe. La stratégie 2022-2026 d'Amnesty International France se décline aujourd'hui à travers onze objectifs stratégiques portant sur notre travail sur les droits humains, nos capacités financières, notre engagement militant, la communication interne, notre engagement avec l'extérieur, le développement de notre vie associative et de nos capacités de pilotage stratégique de cette ambition forte. Nous y réaffirmons également notre engagement envers les stratégies permanentes de la section concernant notamment la consolidation d'un environnement de travail et de militantisme engageant, efficace et impactant dans le respect des personnes et de notre planète. La mise en œuvre de plusieurs éléments de notre stratégie a déjà commencé, sous la supervision de la direction générale comme le montre l'intégralité de ce rapport.

<sup>1</sup> L'Assemblée générale d'Amiens a adopté le cadre stratégique 2022-2026 en juin 2022 à **94,8% des voix**  
<sup>2</sup> L'ensemble des icônes utilisées dans ce document proviennent de <https://www.flaticon.com/>

### **Méthodologie de pilotage stratégique**

Grâce à l'organisation de temps d'échange collectifs de la gouvernance (organisation du séminaire CA/ED/CFRF en novembre 2022) nous nous sommes dotés d'une vision et d'une compréhension commune de la stratégie et son opérationnalisation. Les différents pôles de la section ont intégré les objectifs stratégiques à leurs plans d'action 2023 et chaque directeur et directrice de pôle s'est porté·e garant·e de la mise en œuvre d'un ou plusieurs objectifs stratégiques en étroite collaboration avec le Conseil d'administration.

Sous l'impulsion de la direction générale et avec l'appui de la Responsable de la mission pilotage et coordination de la mise en œuvre de la stratégie la section a également identifié les principaux enjeux et attentes du pilotage stratégique. Étape préalable et incontournable à la mise en place d'une méthodologie claire et lisible prévue au premier trimestre 2023.

La mise en place de ce premier cadre a également été nourri par différents échanges avec le Secrétariat international – qui produit et met à disposition de nombreuses ressources en ligne – et le bureau régional européen qui a organisé une visite en France à ce sujet (visite de George Morris, *Strategic and impact advisor* du bureau régional européen en octobre 2022).

**Le développement de la grande philanthropie pour AIF figure parmi les points saillants de cette année 2022, dans lequel la direction générale s'est particulièrement investie.** Il constitue un élément important de notre durabilité financière. Nous l'avons orienté autour de trois axes dans le cadre de nos lignes directrices de collecte : développer une stratégie de collecte ambitieuse auprès des donateurs à fort potentiel ; optimiser la segmentation des donateurs pour mettre en œuvre une stratégie relationnelle adaptée aux cibles et Identifier et recruter de nouveaux grands donateurs (notamment fondations familiales). Les premières étapes de ce chantier, réalisé en collaboration avec l'agence EQuanity nous montre déjà que le travail d'Amnesty International, sa crédibilité et sa pertinence dans le monde actuel nous situe dans une position propice à développer la grande philanthropie. Mais tout comme le travail sur les legs, ce projet prendra du temps pour commencer à donner des fruits, et nous devons donc le poursuivre avec opiniâtreté en 2023. Sur un tout autre plan, **la vente aux enchères avec Sotheby's**, dans le cadre du projet que la direction générale a suivi pour AIF, et mené par Amnesty France, Amnesty Suisse, Bill Shipsey de Art for Human Rights (auparavant Art for Amnesty) et Titus Eichenberger fut l'un des beaux succès de la collecte de fond d'Amnesty France cette année avec plus de 1,1 M € collectés pour Amnesty, dont 62,5% a été transféré au mouvement, ce dont nous pouvons être fiers.

De façon plus diverse, nous **avons terminé en 2022 les célébrations des anniversaires d'Amnesty** (les 50 ans de la section et les 60 ans du mouvement), avec la circulation de l'exposition militante et de plus de 25 expositions « Juste Humains » en partenariat avec Magnum, dont 10 achetées avec le parrainage de sections.

### **// Garantir un environnement de travail engageant, efficace, motivant, sécurisé et bienveillant**

L'activité en 2022 a été marquée par le renouvellement du Conseil d'administration. Traditionnellement un moment important pour AIF, il s'est agi pour la **direction générale d'assurer à son niveau la meilleure clôture possible de la mandature du CA sortant tout en préparant la transition avec les équipes** – et notamment avec l'Équipe de direction – avec le nouveau CA et la construction de la relation et du travail collectif une fois celui-

ci élu et en place. De l'avis de toutes et tous, exprimé notamment lors du séminaire CA-ED de novembre 2022, cette transition fut fructueuse.

Il nous est paru essentiel d'assurer avec le CA sortant, et sur la base de leur expérience, la finalisation de chantiers structurants pour la section tels que **la matrice des rôles et responsabilités** entre CA, DG, Équipe de direction et managers intermédiaires qui ont permis de clarifier les rôles et les responsabilités de chacun ; ouvrant ainsi la voie à l'**adoption de nouvelles délégations** de responsabilités et **délégations juridiques** qui seront finalisées en 2023. Plusieurs situations au cours de l'année ont permis de voir combien aujourd'hui les **plans d'action « relations salariés-bénévoles »** (mai 2018) et **« relations SN-instances »** (janvier 2020) constituent des soutiens précieux, que ce soit pour les instances ou les équipes, pour apporter des réponses efficaces et respectueuses des personnes à des situations de tensions, voire de conflits. Nous pouvons tous et toutes nous en réjouir car ces cadres ne sont efficaces que s'ils sont connus et appropriés par le plus grand nombre. Nous continuerons à les faire évoluer et à les compléter. Par ailleurs, nous avons également **travaillé et élaboré un nouveau contenu pour le budget primitif** présenté chaque année à l'AG, privilégiant une lecture plus aisée des grandes masses budgétaires, et proposant plusieurs indicateurs de pilotage stratégique des choix financiers et politiques d'AIF. **Cette nouvelle version a elle aussi été plébiscitée** par l'adoption du budget primitif 2023 à l'AG d'Amiens. Cette nouvelle version du budget permet également un travail des équipes plus réaliste sur la construction budgétaire, allège la charge de travail tout en la concentrant sur la réflexion essentielle sur les grandes masses qui est pertinente au moment de l'élaboration du budget primitif.

Afin d'assurer la cohérence de nos positionnements internes avec nos objectifs externes de lutte pour la justice de genre, raciale, l'intersectionnalité et lutter contre les discriminations, nous avions annoncé notre ambition de garantir **l'élaboration d'une politique en faveur de l'inclusion ou plutôt inclusivité, de la diversité et résolument anti-raciste et de nous engager dans la mise en œuvre d'actions dans ce sens au sein de la section**. Cette ambition fait aujourd'hui l'objet d'un des onze objectifs stratégiques d'AIF pour 2026 avec pour but d'« enrichir le mouvement militant, le Secrétariat national et les instances élues d'AIF en valorisant et développant une culture inclusive et en diversifiant les profils de ses membres ». C'est un engagement fort au plus haut niveau de notre section.

Un premier travail sur la mise en œuvre de notre objectif, nous a amené à **organiser le lancement d'un diagnostic de la diversité et de l'inclusivité au sein d'AIF**, en partenariat avec une agence spécialisée sur cette question, Be Purple. Nous avons également planifié une formation – qui fera partie des essentiels « les clés pour devenir acteurs de l'antiracisme et de la non-discrimination » (prévue pour la 2<sup>ème</sup> partie de 2023 en raison de la transition de direction du P2E) et travaillé à l'élaboration d'un protocole et d'une politique de prévention et de traitement des violences sexistes et sexuelles. Plusieurs initiatives allant dans le sens de notre objectif ont vu le jour, et notamment un atelier sur le genre, réalisé par la Commission OSIG et la Commission Femmes pour les équipes du SN en novembre – et qui est planifié pour avril 2023.

2022 fut une année d'évolution et de transition avec des développements et des changements dans les équipes qui ont pu avoir un impact sur l'activité de la direction générale. Elle fut marquée fort heureusement sur sa deuxième partie par la reconstitution d'une équipe complète et renforcée de soutien de soutien à la Direction générale, à l'Équipe de direction et aux instances, dont essentiellement le CA ; ainsi que par la stabilisation rapide de la composition de la nouvelle Équipe de direction avec le recrutement de Sophie Fadiga qui a succédé à Carmen Duarte.

### **// Assurer une contribution assertive d'AIF à l'ensemble du mouvement**

En 2022, la direction générale, en collaboration étroite avec le Conseil d'administration, et avec son soutien, a défendu **avec assertivité des positions fortes au sein du mouvement** afin, là aussi, de demander à ce qu'il mette en cohérence ses aspirations externes et ses valeurs avec ses pratiques internes, pour les personnes elles-mêmes bien sûr afin d'assurer une meilleure qualité de la manière dont nous assurons notre mission mais également – et en conséquence -pour améliorer la qualité de notre travail lui-même. La directrice générale s'est notamment engagée, ou a été sollicitée sur plusieurs situations concernant **la gestion et/ou la transformation de conflits et le soutien aux sections** de manière générale, notamment en tant que membre élue du Groupe de supervision régionale pour l'Europe. À ce titre, elle a aussi **été membre de l'équipe d'organisation du Forum Régional Européen les 9 et 10 avril**.

Elle s'est également très engagée, avec le CA, afin **d'empêcher l'adoption d'une motion à l'Assemblée mondiale qui aurait autorisée l'acceptation de financements gouvernementaux** pour des projets de recherche et de campagnes. Ceci dans le contexte délicat du travail pour obtenir **l'équité financière entre entités au sein du mouvement**, un chantier dans lequel AIF s'est également beaucoup investi en 2022.

Première partie

# **AGIR ET S'ENGAGER POUR LES DROITS HUMAINS**

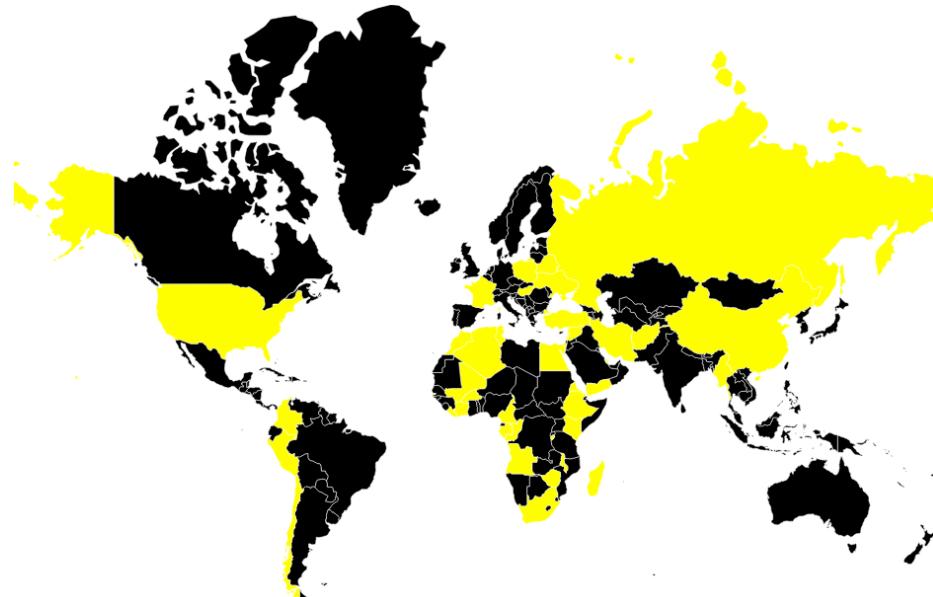
## **STRATÉGIE DES DROITS HUMAINS**

2022 a vu s'achever la campagne *Silence on arme* conduite depuis 2019 par AIF, et a vu également le lancement de deux nouvelles campagnes importantes. La 1<sup>ère</sup> a été la campagne « Ramener la coupe à la raison », en amont de la coupe du monde de football au Qatar en novembre ; et la 2<sup>nde</sup> a été la campagne mondiale phare (« flagship campaign ») sur la défense du droit de manifester à travers le monde : *Manifestez-vous*.

L'année a été marquée par l'invasion de l'Ukraine par la Russie, qui a fortement impacté nos activités et nous a obligés à adapter largement nos projets. Le soulèvement « Femmes, Vie, Liberté » en Iran nous a également incités à être très réactifs. Plusieurs rapports importants ont été produits par AI : le rapport sur l'apartheid israélien à l'encontre du peuple palestinien ; celui sur les crimes contre l'humanité et le nettoyage ethnique dans le Tigré occidental en Éthiopie ; les nombreuses recherches sur les crimes internationaux commis dans le cadre du conflit en Ukraine ; le rapport sur la peine de mort dans le monde, celui sur la responsabilité de Facebook dans les atrocités subies par les Rohingyas au Myanmar, etc.). Nous avons poursuivi des projets déjà engagés (contrôles d'identité discriminatoires, justice climatique) et lancé des projets ambitieux pour ces prochaines années (violences sexuelles et sexistes, lutte contre les discriminations raciales et religieuses en France, lutte pour la protection des droits des personnes LGBTIQ+ en Pologne, droits des personnes exilées...).

En France, l'année 2022 était une année présidentielle. Nous avons produit et promu un Manifeste reprenant notre analyse et nos recommandations sur les grandes thématiques droits humains, et conduit un plaidoyer en direction des candidat·es. Les groupes locaux d'Amnesty International ont également relayé ces demandes auprès des candidat·es aux élections législatives, et ainsi contribué à faire connaître nos positions aux futur·es élu·es.

## PAYS POUR LESQUELS AMNESTY INTERNATIONAL FRANCE A ÉTÉ MOBILISÉE EN 2022<sup>3</sup>



### // Les grandes campagnes

#### **Silence on arme**



La campagne *Silence on arme*<sup>4</sup> s'est achevée en février 2022 avec deux actions :

- Le 14 février, remise des 146 000 signatures de la pétition à destination d'Emmanuel Macron « Ventes d'armes : stop à la complicité de la France ».
- Le 15 février, le président de la République n'ayant pas répondu à notre demande d'entrevue, une opération à la station de métro La Muette a été organisée afin de la transformer en « France muette » pour dénoncer le silence du gouvernement sur les exportations d'armes de la France.

Cette campagne, menée durant près de 3 ans, a permis d'atteindre plusieurs objectifs :

- Faire évoluer la perception d'une partie de l'opinion publique française sur le commerce des armes de la France (521 retombées presse mentionnant Amnesty sur le sujet des ventes d'armes en 2019 – dont ¼ dans des médias régionaux, une campagne de publicité avec un impact éditorial de plus de 57 millions d'occasion d'être vu)

<sup>3</sup> Pays suivis par les référents bénévoles : Belarus, Hongrie, Pologne, Russie, Turquie, Ukraine, Afghanistan, Chine, Myanmar, Algérie, Egypte, Iran, Israël, Liban, Maroc, Territoires palestiniens occupés, État de Palestine, Syrie, Tunisie, Chili, Colombie, Pérou, Afrique du Sud, Angola, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Congo Brazzaville, Côte d'Ivoire, Érythrée, Éthiopie, Gabon, Gambie, Kenya, Liberia, Madagascar, Malawi, Mali (carte générée sur [visme.co](https://visme.co))

<sup>4</sup> <https://www.amnesty.fr/campagnes/silence-on-arme>

- Permettre à des citoyen·nes de se sentir suffisamment outillé·es pour agir sur ce sujet (près de 150 000 personnes ont signé la pétition)
- Contribuer à une amélioration progressive de la transparence du gouvernement en matière de transferts d'armes (amélioration du respect des délais dans la publication des différents rapports annuels au Parlement et au TCA, création de la mission d'information sur le contrôle des exportations d'armement qui reprend les éléments d'Amnesty sur la transparence et propose un contrôle parlementaire, demandes d'ouverture d'une commission d'enquête sur la légalité des ventes d'armes de la France à la coalition engagée au Yémen)
- Renforcer l'engagement de notre réseau militant et de nos sympathisant·es (cellule Armes, plaidoyer local).

### **Ramenez la coupe à la raison**

La campagne *Ramenez la coupe à la raison*<sup>5</sup> sur la coupe du monde de football au Qatar s'est déroulée sur l'année 2022 pour dénoncer le sort des travailleuses et travailleurs migrants exploités.

Cette campagne a donné lieu à de nombreuses activités militantes qui ont été menées tout au long de l'année : dans les festivals pendant l'été, devant les stades (notamment à l'occasion des matchs de l'équipe de France) avec l'organisation de fan-zones alternatives, des partenariats avec des associations qui organisaient des contre-événements, des projections-débats du documentaire « les exploités du Qatar » (760 000 vues sur l'ensemble des plateformes), la mise à disposition d'une exposition photo en partenariat avec le photographe Frédéric Lecloux qui a fortement mobilisé les AJ...



Plusieurs opérations (lettre ouverte, « cagnotte solidaire » ...) ont permis d'interpeler publiquement les joueurs de l'équipe de France, la FFF et la FIFA pour demander la création d'un fonds d'indemnisation pour les travailleurs et leurs familles.

En parallèle, plusieurs RDV de plaidoyer et un intense travail média ont eu lieu tout au long de l'année, avec une période particulièrement forte à l'automne où AIF a été très présent médiatiquement. La campagne s'est clôturée par la remise de la pétition (105 000 signatures) à la FFF le 16 décembre 2022.

Ces actions ont permis le succès de cette campagne : le 24 septembre 2022, la FFF a pris publiquement la parole pour parler des droits humains au Qatar. Le sujet a été très largement couvert dans le débat public et le SI poursuit ses actions en direction de la FIFA.

---

<sup>5</sup> <https://www.amnesty.fr/campagnes/qatar-2022-coupe-du-monde-football-ramenez-la-coupe-a-la-raison>

## **Manifestez-vous**



La campagne mondiale *Manifestez-vous*<sup>6</sup> défend le droit de manifester, et a été lancée pendant l'été :

- En juillet, la publication du rapport du SI qui dresse un état des lieux inquiétant de la régression du droit de manifester dans le monde. Ce rapport a été envoyé à la rentrée de septembre à l'ensemble des députés nouvellement élus, accompagné d'un mug aux couleurs de la campagne.
- En août, une campagne d'affichage dans plusieurs villes de France, pour rappeler l'importance de défendre le droit de manifester pacifiquement et librement, déclinée sur une série de six visuels mettant en avant des droits acquis grâce à des mobilisations historiques.

Cette campagne a permis de toucher des millions de personnes en France et plus de mille personnes se sont inscrites à la communauté « droit de manifester ». Elle se déroulera sur 5 ans.

## **Opération 10 jours pour signer**

Pour l'édition 2022, nous avons mobilisé environ 111 000 personnes (dont 85 000 en ligne) avec près de 645 000 actions récoltées en France.

Cette année, l'opération 10JPS<sup>7</sup> s'inscrivait dans le cadre de la campagne « Manifestez-vous ». Parmi les 10 cas défendus, on trouvait notamment celui de Zineb Redouane, morte le 2 décembre 2018 à Marseille après avoir été touchée en plein visage par une grenade lacrymogène tirée par un CRS lors d'une manifestation. Le lancement des 10JPS a donc eu lieu à Marseille, les 2 et 3 décembre 2022, en mettant en lumière le cas de Zineb et la commémoration des 4 ans de son décès, à travers plusieurs actions : rencontre presse, action symbolique en extérieur (projection du visage de Zineb Redouane sur la façade de l'immeuble où elle habitait),



<sup>6</sup> <https://www.amnesty.fr/actualites/droit-de-manifester-menace>

<sup>7</sup> <https://www.amnesty.fr/10-jours-pour-signer-une-campagne-qui-change-des-vies>

marche commémorative en lien avec des collectifs de lutte contre les violences policières.

## // Les projets droits humains (hors campagne)

### **Conflit en Ukraine**

Dès le début du conflit, nous avons enclenché un processus de réactivité afin de suivre et de communiquer sur différents aspects : respect du droit international humanitaire, protection des personnes civiles et réfugiées, lutte contre l'impunité des responsables de crimes, liberté d'expression et droit de manifester en Russie. Nous avons ainsi largement communiqué via notre site, dans les médias et sur les réseaux sociaux.

Sur l'année, plusieurs actions ont aussi été menées : le relai des rapports du SI, la poursuite de nos actions de plaidoyer sur les enjeux liés aux réfugiés et à la justice internationale, ainsi que le suivi de la conférence de presse organisée le 6 mai par le secrétariat international à Kiev à l'occasion de la sortie du rapport sur les crimes commis par les forces russes dans la région au nord-ouest de Kiev.

À la fin du mois de juin, plusieurs temps forts ont été organisés par AI France :

- Le 27 juin, une conférence de presse intitulée « Comment juger les crimes de guerre commis en Ukraine ? » a été organisée au siège d'AI France, en présence de la Directrice d'AI Ukraine, Oksana Pokalchuk et de Mazen Darwish, Directeur du Centre Syrien pour les médias et la liberté d'expression. Le 30 juin, nous avons relayé le rapport du SI concluant que les forces militaires russes ont perpétré un crime de guerre lorsqu'elles ont bombardé le théâtre d'art dramatique de Marioupol en mars 2022. À cette occasion, nous avons organisé une projection sur la devanture de la Comédie française à Paris : « Justice pour l'Ukraine. Justice pour Marioupol ».
- Oksana Pokalchuk, a également pu participer à des rendez-vous de plaidoyer (Élysée, Quai d'Orsay, Sénat, ministère de la Justice).

L'organisation de cette semaine d'actions sur la situation en Ukraine a eu pour objectifs de faire connaître le résultat des enquêtes d'AI sur les crimes commis depuis l'éclatement du conflit (notamment sur l'attaque du théâtre de Marioupol) mais également de saisir « l'opportunité » d'un engagement affirmé de la France à lutter contre l'impunité des crimes commis en Ukraine, pour l'appeler à réformer sa loi sur la compétence universelle.

Au début du mois d'août, nous avons relayé un communiqué de presse du SI sur les tactiques de combats ukrainiennes. Cette communication a reçu un écho très négatif dans les médias et sur les réseaux sociaux, ainsi qu'auprès de nos partenaires ukrainiens. Face à cette situation, nous avons mis en place plusieurs mesures et communiqué auprès des membres, militants et donateurs pour expliquer cette publication et la mettre en perspective de toutes les autres publications que nous avons relayées sur les violations commises par les forces russes. Depuis août, la situation s'est progressivement apaisée grâce à ces différentes mesures.

Tout au long de 2022, nous avons également dénoncé les répressions contre les libertés en Russie, notamment contre les médias, ONG, opposants à la guerre (soutien à des situations individuelles).

### ***Conflit en Éthiopie (région du Tigré)***

Dans le cadre d'un projet sur l'Éthiopie porté conjointement par le Programme Conflits, Migrations, Justice et le référent Éthiopie du SN, nous avons mené des actions ayant pour objectif de visibiliser les crimes à grande échelle perpétrés dans le cadre de ce conflit et à appeler la communauté internationale, en particulier la France, à prendre les mesures nécessaires visant à garantir la protection des populations civiles et à favoriser des mesures d'enquêtes, de justice et de réparations.

Nous avons ainsi relayé la publication du rapport sur le nettoyage ethnique et les crimes contre l'humanité documentés dans la région du Tigré publié par AI conjointement avec HRW (avril) ; organisé une conférence au SN réunissant plusieurs spécialistes de la Corne de l'Afrique (novembre) ; décliné l'exposition proposée par le SI et organisé des actions de plaidoyer à destination des parlementaires.

### ***Conflit au Yémen / ventes d'armes de la France***

Le 2 juin, nous avons organisé dans nos locaux une conférence de presse pour présenter et soutenir la plainte déposée par ECCHR, Sherpa et Mwatana for Human Rights contre les entreprises d'armement françaises Thalès, Dassault Aviation et MBDA pour leur possible complicité dans des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité commis au Yémen. Cette plainte a été rédigée avec le soutien des équipes d'AIF et de leurs avocates. Ce travail s'inscrit dans la continuité du travail mené par AIF dans le cadre de la campagne Silence on arme clôturée en février 2022.

### ***Apartheid en Israël et dans les territoires palestiniens occupés***



L'APARTHEID ISRAÉLIEN ENVERS LE  
PEUPLE PALESTINIEN  
UN SYSTÈME CRUEL DE DOMINATION ET UN CRIME CONTRE  
L'HUMANITÉ

RÉSUMÉ EXTRAIT



Le 1 février 2022, Amnesty International a publié un rapport intitulé « L'apartheid israélien envers le peuple palestinien : un système cruel de domination et un crime contre l'humanité »<sup>8</sup> et lancé un important travail de campagne visant à faire reconnaître la réalité du crime d'apartheid. AI France s'est fortement impliqué dans ce travail de campagne au travers d'actions conduites tout au long de l'année 2022, et a notamment fortement soutenu le cas de Salah Hamouri, qui a été détenu arbitrairement de mars à décembre 2022 en Israël :

<sup>8</sup> <https://www.amnesty.org/fr/documents/mde15/5141/2022/fr/>

- Auprès des militant·es : organisation d'actions de mobilisation, très nombreuses interventions (plus d'une cinquantaine) sur le territoire pour présenter le rapport aux militant·es AIF et d'autres organisations de défense des droits humains.
- À destination des journalistes et des décideurs : un important travail presse a été réalisé toute l'année. Le 24 mai, nous avons organisé dans nos locaux, en inter-associatif, une conférence de presse pour soutenir Salah Hamouri.
- Nathalie Godard, directrice du Pôle Action, s'est rendue en Palestine et dans les TPO la semaine du 26 septembre avec une délégation inter associative (FIDH, HRW, AI) pour rencontrer les responsables des six ONG palestiniennes interdites par les autorités israéliennes et faire plusieurs rencontres de plaidoyer. Une rencontre avec la famille de Salah Hamouri a également eu lieu.
- Le 30 novembre, les autorités israéliennes ont annoncé l'expulsion de Salah Hamouri, dont le statut de résident de Jérusalem a été révoqué. Après avoir été repoussée plusieurs fois, son expulsion a été mise en œuvre le 18 décembre. AIF était présent à l'aéroport pour l'accueillir, l'assurer de notre soutien à venir, et pour dénoncer les violations de ses droits ainsi que la réalisation du système d'apartheid israélien.

### **Migrations**

En 2022, AIF a augmenté ses capacités sur la thématique « Migrations », en lien avec la nouvelle stratégie mondiale et sa déclinaison européenne. Des actions ont été conduites toute l'année, surtout axées sur la défense du droit d'asile et des droits des personnes aux frontières :

- Des actions contentieuses (en soutien aux menaces de renvoi forcé visant D. Oisaev, ressortissant tchétchène ou en soutien aux demandes de regroupement familial pour des ressortissant·es Afghan·es) ;
- Des actions de campagne (parmi lesquelles la commémoration des 1 an du naufrage du 24.11.21 dans la Manche avec un rassemblement place de la République à l'initiative d'Utopia 56 (300 personnes présentes) ; la diffusion, dans le cadre du partenariat CAFI, d'une vidéo sur les violations commises aux frontières à l'occasion de la journée internationale des migrants ; ou encore le soutien du film « Les Engagés » portant sur la situation des MNA) ;
- Des actions de plaidoyer (par exemple sur la situation des ressortissant·es Afghan·es ou sur le règlement « instrumentalisation » du Conseil de l'UE).

Début septembre 2022, à l'annonce du Gouvernement de présenter un nouveau projet de loi sur l'asile et l'immigration, une équipe projet a été constituée au sein d'AIF pour mener une campagne pour faire valoir nos préoccupations et recommandations autour de ce projet. Dans ce cadre, plusieurs actions ont été menées telles que la publication d'une lettre ouverte interassociative adressée à Elisabeth Borne, première ministre, une conférence de presse interassociative organisée au SN (5 décembre), une action interassociative devant l'Assemblée nationale en amont du débat sur l'immigration (6 décembre), ainsi que des rendez-vous de plaidoyer avec des représentants du ministère de l'Intérieur ainsi qu'avec plusieurs députés.

De nombreux échanges avec le SI et les sections européennes, les équipes bénévoles mais aussi d'autres acteurs associatifs, ont également permis à AIF de nourrir la réflexion sur les contours d'une campagne courant 2023 pour défendre les droits des personnes exilées.

### ***Violations des droits des minorités dans le Xinjiang***

Le 26 janvier, en amont de l'ouverture des Jeux olympiques d'hiver de Pékin, nous avons organisé des rassemblements devant l'Assemblée nationale à Paris et dans d'autres villes en France afin de dénoncer les crimes contre l'humanité commis en Chine. Cette action avait pour objectif d'interpeller les parlementaires français pour qu'ils appellent le gouvernement à s'exprimer fortement sur le sujet et à exiger la création d'un mécanisme international indépendant pour enquêter sur les crimes et les violations graves des droits humains commis dans la région du Xinjiang, lors de la réunion du Conseil des droits de l'homme prévue fin février.

### ***Iran / soulèvement Femmes Vie Liberté***

Depuis la mort en détention de Mahsa Amini le 16 septembre dernier, à la suite de son arrestation pour port du voile non conforme à la législation, les manifestations de la population iranienne se multiplient et les autorités iraniennes répriment le soulèvement populaire dans une extrême violence. Dans ce contexte, AI France :

- A relayé les travaux du SI ayant documenté la répression violente de ces manifestations par les forces de sécurité iraniennes
- A mené un plaidoyer auprès de la France, État membre du Conseil des droits de l'homme pour la mise en place en urgence d'une enquête internationale indépendante sur la répression en Iran. La section a également relayé la pétition internationale en ce sens qui a recueilli plus d'un million de signatures. Le 24 novembre une résolution historique a été adoptée mettant en place une mission d'établissement des faits sur les violations des droits humains liées aux manifestations
- A également publié de nombreux communiqués, déclarations publiques et appels urgents mettant en cause le recours par les autorités à des condamnations à la peine de mort et des exécutions. L'ensemble de ces informations (suivi de cas individuels, actions urgentes, cas 10JPS) ont fait l'objet d'une forte couverture médiatique.

### ***Justice climatique***

En 2022, nous avons travaillé sur 3 axes principaux :

- Contribution au mouvement climat global en collaborant avec d'autres ONG qui travaillent sur le climat : participation d'AIF aux marches mondiales contre le dérèglement climatique

- Action de contentieux : en septembre, AIF est devenue « intervenante volontaire accessoire » dans l'affaire Notre Affaire à tous (NAAT) vs. Total Energies. Le dossier, porté par une coalition de 5 ONG et 14 collectivités territoriales, reproche à Total Energies l'insuffisance de leur plan de vigilance au regard de la responsabilité climatique de l'entreprise, alors que cette dernière figure parmi les 20 plus grosses entreprises contributrices historiques d'émissions de gaz à effet de serre dans le monde.
- Actions militantes et de plaidoyer à l'occasion de la COP 27 en Egypte :
  - o Plaidoyer à destination des décideurs français
  - o Actions de campagne : Twitter Space ; participation au rassemblement du 12.11 avec la coalition COP 27 ; participation à un événement organisé par la mairie de Paris sur les impacts du changement climatique sur les droits humains et les violations de droits humains en Egypte
  - o Action en faveur d'Alaa Abdel Fattah (action urgente) et des prisonniers d'opinion en Egypte

### **Droits des femmes et justice de genre**

En 2022, AI France a participé à deux marches, celle du 8 mars et celle du 19 novembre :

- 8 mars, journée internationale des droits des femmes : axée sur la défense du droit à l'avortement aux Etats-Unis, cette journée a été l'occasion de proposer aux militant·es différentes activités pour se former, former, et agir.
- 19 novembre, à l'occasion du 25 novembre, journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes : cette année, la marche s'est tenue sur le thème de la solidarité avec les manifestant·es réprimé·es et victimes de violences sexistes et sexuelles, notamment au Zimbabwe.

Sur le droit à l'avortement dans le monde, nous avons mené des actions pour des cas individuels, notamment Justyna Wydrzyńska en Pologne et Vanessa Mendoza Cortés en Andorre (qui se poursuivent sur 2023).

Par ailleurs, AIF a été très engagé dans la défense des droits des femmes iraniennes (voir plus haut) et a relayé le rapport sur les femmes et filles afghanes, sorti en juillet 2022.

### **Abolir la peine de mort**

- Participation au 8<sup>ème</sup> Congrès mondial contre la peine de mort organisé par Ensemble contre la peine de mort (ECPM), à Berlin. Le ministre de la Justice<sup>9</sup> a participé à l'ouverture du Congrès. Un rendez-vous de plaidoyer a été organisé

---

<sup>9</sup> [https://www.lemonde.fr/societe/article/2022/11/15/a-berlin-eric-dupond-moretti-fustige-ceux-qui-font-leur-miel-du-retablissement-de-la-peine-de-mort\\_6150015\\_3224.html](https://www.lemonde.fr/societe/article/2022/11/15/a-berlin-eric-dupond-moretti-fustige-ceux-qui-font-leur-miel-du-retablissement-de-la-peine-de-mort_6150015_3224.html)

avec les affaires étrangères sur place et l'ambassadrice de France sur les droits de l'homme pour s'assurer notamment de la mobilisation française sur l'adoption de la résolution biannuelle de l'AGNU tendant à l'adoption d'un moratoire.

- Envoi du rapport annuel sur la peine de mort à plus d'une centaine de cibles<sup>10</sup> (parlementaires, ambassades, ministère des affaires étrangères,...). Plus de 400 rapports ont également été diffusés par 192 groupes locaux.
- Forte réactivité Iran : à la suite des condamnations à mort de manifestant·es en Iran, lancement d'actions urgentes, emailings d'appels à action, etc.
- Dispositif habituel pour le 10 octobre (Page action, emailing, MAE, EDH)

### ***Surveillance numérique et liberté d'expression***

À la suite du scandale provoqué par les révélations de 2021 sur les pratiques illégales d'espionnage contre des journalistes, avocat·es, militant·es, responsables politiques, via le logiciel Pegasus de la compagnie israélienne NSO groupe, AI a poursuivi son travail de plaidoyer et de campagne pour demander un moratoire mondial sur les transferts et l'utilisation des technologies de cybersurveillance.

Dans ce contexte, une délégation d'AIF s'est rendue à New-York du 26 au 31 octobre à l'occasion de l'Assemblée générale des Nations-Unies. Plusieurs rendez-vous de plaidoyer ont pu être conduits : rencontre d'une dizaine de représentations permanentes de délégations de pays, du chef de cabinet du bureau de la présidence de l'AGNU, du bureau de l'ambassadeur sur les questions technologiques du Secrétaire Général des Nations-Unies et de nombreuses rencontres avec les organisations partenaires.

En parallèle, un dispositif de communication numérique pour embarquer les signataires, militant·es et sympathisant·es afin de valoriser leur signature et montrer son impact a été créé ainsi que l'organisation d'un événement parallèle (« side-event ») avec plusieurs intervenant·es.



#### **LES RÉUSSITES DU PROJET**

La résolution intègre une partie des demandes d'AI, et les prochaines étapes stratégiques à venir ont été identifiées. Ce déplacement a également été l'occasion de remettre les plus de 100 000 signatures internationales de la pétition [« Surveillance numérique ciblée : non au Big Brother 2.0 ! »](#).

Les équipes d'Amnesty International devant le siège des Nations-Unies pour remettre la pétition mondiale contre la surveillance numérique illégale ; pétition qui a rassemblé 100 000 signatures à travers le monde - New-York le 28/10/22 / © Amnesty International

<sup>10</sup> Hors envois réalisés par les structures militantes

## GAFAM

Le 29 septembre 2022 Amnesty International a publié un rapport<sup>11</sup> montrant que les algorithmes de Facebook ont considérablement contribué aux atrocités perpétrées par l'armée du Myanmar contre les Rohingyas en 2017. Dans ce contexte, AIF a organisé une conférence de presse pour la sortie du rapport en présence du chercheur du SI, Pat de Brun, ainsi qu'un témoin et activiste réfugié au Bangladesh, Sawyeddollah (via Zoom). Des actions de plaidoyer en direction de Facebook France et des autorités françaises, et de campagne (vidéo, réseaux sociaux, relais de la pétition demandant réparation à Méta) ont été réalisées et permis de mettre la lumière sur ces graves violations des droits humains.



## L'ATROCITÉ DES RÉSEAUX SOCIAUX

META FACE AU DROIT À RÉPARATIONS DES ROHINGYAS - SYNTHÈSE



## Droit à l'information

Plusieurs actions ont été menées sur l'année 2022 :

- Liberté de la presse : organisation d'un Twitter space pour la journée mondiale de la liberté de la presse (focus Russie, Zhang Zhan) avec des journalistes et RSF
- Russie : rassemblement pour Alexeï Navalny, conférence de presse avec Russie-Liberté, Viktor Chenderovich et un journaliste du média russe indépendant Dodj. Suivi d'une conférence à l'hôtel de ville de Paris. Évènement en octobre autour de l'anniversaire de la mort de la journaliste Anna Politkovskaïa en présence, entre autres, du Directeur adjoint d'AI Europe de l'Est, Denis Krivosheev.
- Chine : Tribune co signée avec RSF à l'occasion des deux ans de l'arrestation de Zhang Zhan.
- Julian Assange : intervention au Festival d'Avignon avec son avocat Baltazar Garzon. Interventions dans les groupes de la chargée de plaidoyer suite à la projection du film « Hacking justice ».
- CP DGSI, à la suite de la convocation par la DGSI les journalistes de Disclose et Radio France.

## // Travail pour et avec les personnes

### Tournées

En 2022, deux tournées organisées par le service Travail pour et avec les personnes (TPAP) ont marqué des temps forts de la section :

<sup>11</sup> <https://www.amnesty.org/fr/documents/asa16/5933/2022/fr/>

- **Yémen – Rasheed Alfaqih** : Cette tournée s'inscrit dans le cadre du projet « conflit au Yémen/vente d'armes de la France ». Ce défenseur des droits humains a été accueilli 3 jours pour une tournée de plaidoyer (voir plus haut)
- **Ukraine - L'ONG Sphère** : Du 21 au 25 juin, nous avons accueilli Anna Sharyhina et Vera Chernygina, deux défenseures ukrainiennes LGBTI+, fondatrices de l'ONG ukrainienne Sphère. Dans le cadre de leur visite, nous avons organisé une conférence de presse dans nos locaux le 23 juin pour qu'elles puissent témoigner de leur réalité en tant que militantes LGBTI+ et féministes en Ukraine, aujourd'hui, quatre mois après le début de la guerre. Elles ont également participé à plusieurs rendez-vous de plaidoyer et ont défilé avec AIF lors de la marche des fiertés de Paris le 25 juin. L'ONG Sphère, une des plus anciennes organisations de défense des personnes LGBTI+ en Ukraine, était l'une des situations soutenues lors de l'édition des 10 Jours pour signer 2021.

### **Dossiers d'intervention**



À fin 2022, 28 personnes sont suivies par une centaine de groupes dans le cadre des dossiers d'intervention.

28 dossiers d'intervention

### **Développement WebApp et passage sur Salesforce**

La WebApp qui permet l'envoi des Actions Urgentes (AU) par SMS a dépassé la barre des 11 000 personnes inscrites en juillet 2022. En fin d'année, nous avons finalisé l'intégration des données dans Salesforce ce qui nous permet de gérer l'ensemble des réseaux AU via notre CRM.



+11 000 personnes inscrites à la WebApp pour l'envoi des Actions

La mise en œuvre de la nouvelle plateforme d'envois des AU a pris plus de temps que prévu et nous avons dû arrêter les envois systématisés des AU pendant 3 mois. Malgré cela, nous avons diffusé près de 150 AU en 2022.

### **Équipes d'Accueil des Demandeurs d'Asile**

Un état des lieux de la partie Équipes d'accueil de demandeurs d'asile (EADA) du projet Initiatives locales pour les demandeurs d'asile (ILDA) a été réalisé en été 2022 et a été présenté aux équipes en octobre 2022.

## **RELATIONS EXTÉRIEURES**

### **// Nations Unies**

AIF s'est mobilisé à chaque session du Conseil des droits de l'homme afin de relayer auprès de nos contacts dans les ministères français les recommandations et demandes d'intervention du bureau du SI, en lien avec les membres du réseau de coordinateurs auprès des organisations intergouvernementales. Des démarches de plaidoyer ont été entreprises auprès de la direction Nations Unies du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) et du cabinet de la ministre afin de porter les messages d'Amnesty International.

En 2022, la demande principale visant à l'adoption d'une résolution au Conseil des droits de l'homme de mécanisme d'enquête indépendant concernant la situation dans le Xinjiang en Chine n'a pas été examinée.

Les communications d'Amnesty International pour les examens périodiques universels (EPU) de pays tiers ont été transmises avant chaque session du Conseil des droits de l'homme au MEAE, qui en a souligné la grande utilité.

En lien avec le bureau d'Amnesty International à New York, AIF a porté auprès du MEAE et des parlementaires les priorités du mouvement pour le Conseil de sécurité et pour la 77ème Assemblée générale des Nations Unies, avec un focus particulier cette année sur la résolution sur la vie privée à l'ère du numérique, opportunité de soumettre notre demande de moratoire sur les logiciels espions. L'équipe projet s'est rendue à New York pour rencontrer les délégations des États autour de ce plaidoyer.

La 77<sup>ème</sup> session de l'AGNU a aussi vu l'adoption avec 125 voix pour (2 de plus qu'en 2020) de la 9<sup>ème</sup> résolution pour un moratoire sur la peine de mort pour laquelle AIF s'est fortement mobilisée.

AIF a mené un important travail de plaidoyer à l'occasion de la COP 27 en Egypte pour alerter sur la situation des droits humains dans le pays, avec plusieurs rendez-vous de plaidoyer et un événement interassociatif organisé à la Mairie du 20<sup>ème</sup> arrondissement de Paris en présence du chercheur du SI.

En septembre 2022, Amnesty France a rédigé et soumis au Conseil des droits de l'homme une communication à l'occasion du 4<sup>ème</sup> examen périodique universel de la France (EPU). Cette communication a été intégrée au rapport du Conseil à la France et fera partie des travaux de l'examen périodique.

## **// Union européenne**

En 2022, en lien avec le bureau européen :

- AIF a suivi de près les travaux de la Présidence Française du Conseil de l'UE (PFUE) et transmis aux décideurs le document de recommandations à la France portant sur quelques grandes thématiques (politique étrangère, numérique, défenseurs, droit des exilés, Etat de droit), largement diffusé aux décideurs français avec un bon taux de réponses.
- L'invasion de l'Ukraine a fortement perturbé le programme de cette présidence française.
- En amont de chaque conseil des affaires étrangères de l'Union européenne et de dialogues UE-pays tiers sur les droits humains, notamment sur l'Inde et l'Egypte, les analyses et recommandations du bureau d'AI auprès des institutions européennes ont été transmis à la sous-direction Nations Unies et droits de l'homme du MEAE et à la direction de l'Union européenne.

## **// Conseil de l'Europe**

En 2022, AIF a été auditionnée par des rapporteurs de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe sur la situation des droits humains notamment sous l'angle discriminations et violences policières. Le rapport devrait être publié au premier semestre 2023.

Amnesty poursuit son plaidoyer pour la ratification et la pleine mise en œuvre de la Convention d'Istanbul sur les violences faites aux femmes.

## **// Registre des représentants d'intérêt - déclaration annuelle Sapin II**

AIF a veillé au respect des obligations légales de la Loi Sapin II qui encadre son plaidoyer depuis 2017, en inscrivant au registre des représentants d'intérêts de la Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique tous les acteurs du SN qui remplissent les critères de la loi, en déclarant les activités de représentation d'intérêts de la section (sous forme de fiches détaillées) et les moyens alloués à ces activités (notamment la part salariale consacrée au plaidoyer). Le 1<sup>er</sup> juillet 2022, après plusieurs reports, la loi Sapin 2 a été étendue aux exécutifs locaux (mairies, conseils départementaux et régionaux).

La déclaration 2022 comprend 9 fiches dont les objets couvrent notamment la surveillance numérique ciblée, la lutte contre l'impunité, le maintien de l'ordre, la mise en place d'un contrôle parlementaire sur les ventes d'armes de la France.

## **// Envoi du rapport annuel**

AIF a procédé à l'envoi du rapport annuel auprès de différents contacts institutionnels et associatifs.

## **// Analyse de l'influence d'AIF au Parlement français et suivi des relations avec les élus**

Un document de recensement et d'analyse des citations d'Amnesty à l'Assemblée nationale et au Sénat a été produit. Il permet de mesurer l'impact du plaidoyer parlementaire au cours de la législature 2017-2022, de savoir quels partis politiques citent le plus AIF, sur quels sujets et sous quelle forme (questions parlementaires, auditions, propositions de lois...). Des documents de suivi et d'analyse de la nouvelle législature de l'Assemblée nationale ont été rédigés, partagés avec les acteurs pertinents au sein d'AIF puis régulièrement actualisés au fil des contacts noués entre certains élus et AIF.

## **// Droits des femmes / démarches inter-associatives et multilatérales**

AIF a poursuivi et renforcé sa participation au collectif Générations Féministes en contribuant à préciser son mandat, son fonctionnement et ses priorités, notamment au sein du groupe de travail consacré aux droits et à la santé sexuels et reproductifs (DSSR).

AIF a continué de se mobiliser pour la mise en œuvre de l'Agenda Femmes, Paix et sécurité du Conseil de sécurité des Nations unies par une audition devant la Délégation aux droits des femmes et la commission des affaires étrangères du Sénat et par un plaidoyer pour la mise en œuvre du 3<sup>ème</sup> Plan national d'Action de la France.

## **// Défenseurs des droits humains**

RELEX a contribué à l'organisation des tournées de plusieurs défenseurs des droits humains dont la directrice d'Amnesty Ukraine, deux membres de l'association LGBT Sphère (Ukraine) et de deux témoins ouïghours.

## **// CNCDH**

A la CNCDH, les équipes salariées et bénévoles d'AIF ont contribué aux travaux des 5 sous-commissions mais les travaux de la commission ont été interrompus d'avril à décembre 2022. AIF a participé au jury de sélection des lauréats du prix international des droits de l'homme de la République française décernée par la CNCDH. Enfin, ont été publiés en avril les actes des trois webinaires « Regards croisés sur les droits des femmes en France » concernant les violences faites aux femmes et aux filles, le rôle des femmes dans l'éducation et la culture et l'effectivité des droits sexuels et reproductifs.

## **// Travail pays / région**

Outre la participation aux équipes projets du SN (rapport apartheid Israël, droit de manifester, surveillance numérique ciblée, projet de loi immigration) le service RELEX a assuré le plaidoyer en réactivité sur certains pays en lien étroit avec le Secrétariat international et en inter-associatif notamment pour l'Inde, l'Egypte, l'Iran, L'Éthiopie, le Myanmar et la Chine.

## **// Soutien aux cas individuels/demandes de visa ponctuelles**

Le service RELEX a été régulièrement amené à intervenir en soutien à des cas individuels, à la demande du SI, en interpellant le MEAE et les postes diplomatiques français dans le monde pour des actions en faveur de personnes en danger (notamment dans le cadre d'arrestations arbitraires et de procès).

Par ailleurs, nous sommes intervenus à plusieurs reprises pour faciliter l'obtention d'un visa, notamment dans le cas de procédures de regroupement familial et de visites de chercheurs du SI en France.

## **// Interne**

En 2022 le service RELEX a organisé 4 sessions de formation aux techniques de plaidoyer à la demande des groupes locaux. Lors de ces formations à Marseille, Riom, Rennes et Nantes un accent particulier a été mis sur les élections du printemps 2022.

## L'ENGAGEMENT ET L'ÉDUCATION AUX DROITS HUMAINS

L'année 2022 a permis au Pôle Engagement et éducation aux droits humains de s'approprier la stratégie mondiale 2022-2030 et de commencer à se projeter dans la stratégie d'AIF 2022 à 2026. Guidé par des enjeux forts de diversification de notre offre éducative et de nos propositions d'engagement pour toucher un public diversifié, il se mobilise aussi sur les enjeux de renforcement de notre maillage territorial.

2022 a également été celle de nombreux mouvements de personnel au sein du Pôle : départs successifs et mobilités internes ont ponctué cette année, et notamment son second semestre, nécessitant de prioriser certains projets au détriment d'autres. Mais l'équipe est restée mobilisée et toujours enthousiaste pour accomplir la mission qui lui est confiée : favoriser la défense et la promotion des droits humains à travers des actions de sensibilisation et d'éducation aux droits humains et le développement de l'engagement de toute personne, en lui donnant l'envie et les moyens d'agir.

### // Engagement militant

#### ***Animation du réseau militant***

L'animation du réseau repose sur l'organisation de temps nationaux, d'échanges entre pairs et par la diffusion d'informations. Elle comprend également le lancement des appels à mobilisation, l'accompagnement des militant·es dans leurs actions sur le terrain et le soutien des équipes régionales.

En 2022, le réseau militant a été appelé à se mobiliser dans le cadre des actions suivantes :

- **Actions de campagne et projets de campagne** : Lancement de la campagne *Manifestez-vous*, Accompagnement de la sortie du rapport sur l'Apartheid commis par Israël à l'encontre des Palestiniens, Campagne Qatar, etc. ;
- **Journées mondiales et temps forts** : 8 mars - journée pour les droits des femmes ; 20 juin - journée pour les réfugiés ; 10 octobre - journée pour l'abolition de la peine de mort ; opération des 10 Jours pour signer incluant le temps fort du 10 décembre ; marches des fiertés, etc. ;
- **Actions de plaidoyer local** : rencontres avec les candidats aux élections législatives ; surveillance numérique ciblée ;
- **Actions de défense des personnes** : Alexandra Skotchilenko, Zhang Zhan, Ramy Shaath, ONG Sphère, Loulia Tsvetkova, etc. ;
- **Sorties de films en salle** : « Ils sont vivants », « L'Empire du silence », « Un Visa pour la liberté », « La Ruche », « Flee », « Mon Pays Imaginaire », « Riposte Féministe », « Nos Frangins », « Les Engagés ».

Pour répondre à l'enjeu de cohésion du mouvement, malmenée par les deux années de pandémie que nous avons traversées, les militant·es ont pu se retrouver cette année autour de temps nationaux de rencontres et d'échanges d'informations et de pratiques qui ont rythmé l'année :

- Le **Week-end des Antennes Jeunes** (WEAJ) a réuni en présentiel les responsables des Antennes Jeunes en octobre pour lancer l'année militante et élire les représentant·es des jeunes ;
- 11 réunions avec les **Responsables Régionaux et Adjoints** organisées en distanciel ;
- 5 réunions avec les **Relais Régionaux Jeunes** dont celle de rentrée organisée en présentiel ;
- Une formation de formateurs en mai ainsi que la rencontre annuelle du réseau en octobre, ayant réuni en présentiel les **Formatrices et Formateurs Régionaux** pour travailler au renforcement de leurs compétences et à l'introduction de la nouvelle formation régionale à la campagne *Manifestez-vous* ;
- 5 rencontres des **Relais EDH** organisées en distanciel ainsi que la rencontre annuelle des relais en présentiel ;
- 6 rencontres des membres du **Réseau des communicants** ayant eu lieu en distanciel.

Afin de permettre aux militant·es de disposer de toutes les informations nécessaires pour mener à bien leur mission, nous avons exploité plusieurs canaux de diffusion :



**Mon Actu Engagée**, journal mensuel<sup>12</sup> dédié à l'actualité militante et alimenté par l'ensemble du Secrétariat National. 11 numéros ont été publiés pour informer le réseau sur l'actualité des campagnes, de la vie militante, des ressources à disposition ou du calendrier militant

**Mailings généraux** avec des informations ciblées sur des campagnes, sur de nouvelles ressources, sur des temps forts, sur des webinaires à venir ou pour attirer l'attention sur des points de vigilance ; **mailings géolocalisés** pour relayer des évènements à une région en particulier.

**L'Espace militant** permettant de centraliser des informations et ressources utiles au réseau, alimenté et mis à jour régulièrement. En 2022, la rubrique « Dossiers et projets à suivre »<sup>13</sup> a été mise en place pour permettre aux militant·es de retrouver toutes les informations à jour sur les campagnes et projets (11 dossiers mis en ligne sur l'année).

<sup>12</sup> <https://www.amnesty.fr/militants-mon-actu-engagee>

<sup>13</sup> <https://www.amnesty.fr/militants-dossiers-projets-a-suivre>

Enfin, l'animation du réseau consiste aussi à répondre aux sollicitations des militant·es et à les appuyer dans de nombreux projets. Dans le cadre du *Delta Festival* par exemple, un appui soutenu a été apporté pour notre participation à une agora citoyenne où deux propositions amnestyennes ont été portées au vote et inscrites dans le *Livre blanc de la jeunesse 2022*.



Le Pôle a également soutenu la première édition de L'Amnestienne en appuyant les structures ayant décliné l'opération localement (appui à la communication et à la mise en place de 8 évènements physiques).

Delta festival / juillet 2022 -  
Antenne jeunes de Marseille  
©Daniel Renambatz

### ***Renforcement et consolidation du réseau militant***

Le réseau militant a pu compter sur le soutien quotidien du Service Mobilisation pour l'accompagner dans la :

- **Création de structures** : conseils, transmission des documents administratifs et des guides permettant une prise en main des fonctions de responsables ;
- **Gouvernance** : soutien pour la prise de relais sur les postes à responsabilités, diffusion des outils de passation (AJ), évolution de Groupe local en Cercle d'action et inversement, etc. ;
- **Gestion quotidienne** : gestion de la trésorerie, conseils pour l'organisation logistique d'un évènement, navigation au sein de l'Espace militant, gestion des partenariats, conseils dans la gestion des relations interpersonnelles au sein d'une structure, liens avec les établissements scolaires (AJ), passerelles entre AJ et Groupes, etc. ;
- **Mise en œuvre des actions** : renforcement en 2022 du soutien au plaidoyer local et aux projections débats autour de films soutenus ;
- **Mise en relation entre les structures locales et le Pôle Action** pour toute question relative à la mise en œuvre des actions (guideline, recherches d'intervenant·es...).

### ***Développement de l'engagement***

Afin de permettre au plus grand nombre de trouver un format d'engagement qui lui convienne, le Pôle Engagement et éducation aux droits humains travaille, au sein d'équipes transversales pilotées par le Pôle Action, à la proposition d'une large palette d'actions militantes ainsi qu'à la déclinaison de ces actions en supports adaptés aux actions de terrain.

Pour donner envie à de nouvelles personnes de s'engager avec nous sur le terrain, le Pôle a investi plusieurs axes de travail :

- **Les rencontres de l'engagement** tous les premiers mercredis du mois : leur objectif est de présenter le mouvement et les différentes manières de s'y

- engager. 11 rencontres de l'engagement, réunissant 15 à 30 personnes, ont été organisées en 2022 ;
- **La communauté Mobilisé·es pour les droits humains** qui permet à des personnes de s'engager de manière ponctuelle, en ligne ou lors d'un évènement militant. Une newsletter mensuelle, *Les Bons plans pour agir*, est envoyée aux 3 000 personnes qui composent cette communauté et il est possible de leur envoyer des mails géolocalisés à la demande des structures locales ;
  - Un partenariat conclu avec la plateforme de diffusion d'offres de bénévolat **Tous bénévoles** qui a permis de diffuser 28 offres de bénévolat en 2022, à la demande des structures locales ;
  - **La solution DMC** permettant aux structures locales d'envoyer des mails géolocalisés aux membres et sympathisants pour leur proposer de venir les rencontrer lors d'évènements.

Enfin, une réflexion a été menée en 2022 pour **fluidifier les parcours d'engagement des jeunes** et leur permettre de prendre en main des actions plus facilement. Elle sera progressivement mise en œuvre à partir de 2023.

### **Développement des connaissances et compétences du réseau militant**

Dans le cadre des appels à action relayés au réseau mais également dans l'objectif d'accompagner les militant·es dans l'appropriation de certains outils (technologiques ou éducatifs), le Pôle Engagement et éducation aux droits humains a continué, en 2022, à proposer aux militant·es de participer à des **webinaires**.

Au total, 17 webinaires ont été organisés en 2022 :



- 12 webinaires sur les projets droits humains et notamment sur le conflit en Ukraine, le droit de manifester, Ramy Shaat, la campagne Qatar, les élections législatives, l'impact des technologies sur les droits humains, la journée mondiale des violences faites aux femmes ou encore le lancement des 10 Jours pour signer ;
- 2 webinaires sur la prise en main d'outils comme la suite *Microsoft Office 365* ou la solution *DMC* ;
- 3 webinaires EDH sur le projet éducatif ou l'appropriation de ressources éducatives.

Notre **dispositif de formation en présentiel** a été marqué par une nette reprise en 2022, après les années Covid 2020 et 2021 : 11 sessions de formation organisées à Paris et 25 sessions de formation organisées dans les régions grâce à l'appui des 26 formatrices et formateurs régionaux. 3 parcours de formation à distance ont également été proposés aux militant·es.

Ces différentes formations ont permis de réunir 605 militant·es issu·es de toute la France.



605 militants réunis dans le cadre des formations

Du côté du **dispositif de formation numérique**, c'est 569 personnes qui ont pu suivre un ou plusieurs des six cours disponibles sur la plateforme de formation en ligne, avec ainsi une moyenne de 47 personnes qui ont suivi des cours en ligne chaque mois.

Enfin, pour ce qui est de la conception de **ressources auto-formatives**, l'année 2022 a été très fructueuse avec l'élaboration et la mise à disposition des militant·es :



- D'un livret *Le plaidoyer local chez Amnesty International France*<sup>14</sup>, pour soutenir les actions de plaidoyer local qu'ils et elles mènent, ou souhaiteraient mener, sur leurs territoires ;
- D'un jeu pédagogique *Défendons-les*<sup>15</sup>, sur les différentes actions possibles à mener afin de défendre des personnes en danger ;
- D'un guide *La communication pour militer*<sup>16</sup>, visant à accompagner les militant·es dans leurs actions de communication pour mettre la lumière sur leurs activités de terrain.



Ces ressources viennent s'ajouter aux nombreuses autres ressources auto-formatives créées par le Service Formation des militant·es.

<sup>14</sup>

[https://amnestyfr.cdn.prismic.io/amnestyfr/71543ad7-e3a6-430b-ba35-44480832d371\\_WEB\\_20220727\\_Amnesty-International\\_Livret-Plaidoyer-Local.pdf](https://amnestyfr.cdn.prismic.io/amnestyfr/71543ad7-e3a6-430b-ba35-44480832d371_WEB_20220727_Amnesty-International_Livret-Plaidoyer-Local.pdf)

<sup>15</sup> <https://www.amnesty.fr/militants-defendons-les--le-jeu->

<sup>16</sup> <https://www.amnesty.fr/militants-communiquer-sur-son-territoire>

## ***Matériel et outils mis à disposition du réseau militant***

Concernant les commandes de matériel par les militant·es en 2022, celles-ci ont confirmé leur progression et la prise en main du nouveau système de commande.



1790 commandes de matériel militante traitées

Près de 1790 commandes ont été traitées (contre environ 1500 en 2020) : 1262 émanaient de Groupes locaux, 283 d'Antennes Jeunes auxquelles s'ajoutent 241 personnes n'ayant pas déclaré de structure locale.

Concernant le temps fort *10 Jours pour signer* de décembre, 253 commandes ont été traitées.

Les expositions ont également continué d'être largement plébiscitées : toutes les expositions *Anniversaire* ont été commandées (70) ainsi que toutes les expositions *Qatar* (70). L'exposition « *Juste humains* » a été commandée 27 fois. Cette année montre l'intérêt croissant des militant·es pour les expositions papier.

2022 est aussi une année marquée par l'intégration de la **nouvelle charte graphique** au matériel générique, avec de nouvelles nappes noires et des coupes vents imperméables. Un travail sur le suivi des stocks a été mené et un accompagnement des militant·es sur l'utilisation du matériel dit pérenne a été enclenché pour éviter des pertes de matériels occasionnant des coûts indéniables.

Du côté des solutions technologiques, nous avons donc pu proposer à l'ensemble du réseau militant, une **solution d'emailing de masse : DMC**. Cette solution s'est accompagnée de nouveaux processus, dont il a fallu soutenir l'appropriation aux niveaux local et régional via notamment des webinaires (70 participant·es) enregistrés et mis à disposition en ligne, un tutoriel et un accompagnement individuel.

Nous avons également poursuivi le **déploiement d'office 365 et des adresses de messagerie** pour le réseau : 38 nouveaux comptes ont été créés dont 13 pour des Antennes Jeunes. La mise à disposition de **Onedrive** et de **Forms** est venue compléter le panel des outils à disposition du réseau. Un webinaire pour présenter la suite Office 365 a ainsi été proposé sur le deuxième trimestre avec Solidatech.

Enfin, le **Fonds de projets de visibilité des régions** a permis de soutenir, en 2022, 18 projets régionaux dans 14 régions, pour un montant de 44 670€. Parmi ces projets soutenus :

- 9 étaient des projets culturels (conférence, concert, débat, festival) ;
- 5 étaient des évènements de convivialité ;
- 2 étaient des concours d'éloquence ;
- 1 était un projet d'Éducation aux droits Humains ;
- 1 était lié à l'organisation d'un WEAJ régional.

### **Valorisation des activités militantes**

Une attention particulière a été portée en 2022 à la valorisation des activités militantes. En effet, nous avons pu appuyer les structures locales dans leurs communications sur les **réseaux sociaux et le site internet**, notamment par la mise en ligne des pages de présentation des structures locales (22 mises à jour sur l'année et une entrée formulaire créée).

Un nouveau formulaire a également été mis en ligne pour **annoncer ces événements sur l'agenda**.

Par ailleurs, 2022 a vu la structuration du **réseau des communicants** se renforcer.

Ce réseau – comptant, fin 2022, 50 personnes issues de 23 régions - permet notamment de travailler sur l'amélioration des pratiques pour développer une approche qualitative de leur communication.

Des rencontres de ce réseau ont eu lieu régulièrement et deux ateliers spécifiques ont été organisés pour accompagner la montée en compétences de ses membres et les faire rencontrer les acteurs de la communication d'AIF (numérique et relations presse). Un processus d'accueil et un groupe Facebook privé ont aussi été mis en place pour favoriser les interactions.

## **// Éducation aux droits humains (EDH)**

### **Actions pour rendre l'EDH plus lisible, visible et accessible**

En 2022, le **projet éducatif** - qui vise à faciliter une appropriation commune des finalités et des méthodes d'EDH, une cohérence des activités proposées aux partenaires extérieurs et une meilleure compréhension de l'EDH - a donné lieu à un **large plan de diffusion et d'appropriation** : il a été intégré à toutes les formations et sensibilisations EDH et a fait l'objet de deux webinaires de présentation spécifiques.

La **page de présentation<sup>17</sup>** de l'Éducation aux droits humains sur le site a été repensée dans une démarche de diversification et d'accessibilité. Enfin, les **pages thématiques EDH** ont été **refondues** et permettent de rendre l'espace EDH plus diversifié, pratique et attractif.

### **Diversification des ressources pédagogiques**

Pour refléter la diversité des compétences et appétences des apprenant·es mais aussi pour permettre au plus grand nombre de se retrouver dans les activités proposées, un effort particulier de **diversification des activités EDH** a été fourni, permettant de produire

---

<sup>17</sup> <https://www.amnesty.fr/education>

des activités à partir d'expositions, de vidéos et de la publication trimestrielle d'AIF en direction des jeunes *Bref*, ainsi que de nouvelles activités thématiques sur les discriminations et le droit de manifester.

Le projet financé par la Fondation AIF a également été l'occasion de développer des **activités accessibles à des personnes en situation de handicap mental, psychique ou visuel**.

C'est ainsi que fin 2022, 105 activités ou livrets d'activités thématiques étaient en ligne.

### ***Accompagnement du réseau militant***

Le réseau militant s'est vu proposer de **nombreuses actions d'accompagnement** par le Service Éducation aux droits humains :

- Ressources pédagogiques dont les militant·es peuvent se saisir pour leurs interventions d'EDH ;
- Accompagnement individualisé par mail et téléphone ;
- Mise en place de webinaires EDH suivis par 230 militant·es, qui ont permis de renforcer la connaissance des ressources EDH, de valoriser les actions EDH des militant·es et d'étayer la cohésion autour du projet éducatif ;
- Organisation d'ateliers EDH pour 120 jeunes du WEAJ ;
- Publication de 10 articles EDH dans le mensuel Mon Actu Engagée en 2022.

L'ensemble de ces actions d'accompagnement a participé au renforcement de la culture commune sur l'EDH au sein du mouvement.

Dans cette même logique, les **formations EDH proposées au réseau ont été renforcées** en 2022 avec notamment une première formation *EDH niveau 2* au national et la mise en place d'une formation régionale *EDH : Outils et méthodes*, permettant de démultiplier le nombre de militant·es formé·es : 54 personnes formées au niveau national et 154 personnes formées au niveau régional, par les formatrices et formateurs régionaux avec l'appui des relais EDH.

Enfin, le **réseau des Relais régionaux EDH** a continué à se renforcer avec 23 relais EDH actifs fin 2022. Ce réseau a été accompagné tout au long de l'année par le biais de rencontres organisées tous les deux mois, par la transmission d'une communication régulière, la *Lettre aux Relais*, et grâce à la production de fiches bonnes pratiques.

### ***Actions en direction du personnel enseignant et de l'Éducation nationale***

En 2022, nous avons mis en œuvre la **stratégie** adoptée fin 2021 **en direction de l'Éducation nationale** qui a notamment pour but de développer nos actions en direction des prescripteurs nationaux.



Les prises de contact avec la direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) du ministère de l'Éducation nationale, avec l'aide du service RELEX et avec le Réseau Canopé national, n'ont pas été aussi concluantes que souhaitées. Mais une rencontre avec le Centre de Liaison de l'Enseignement et des Médias d'Information (CLEMI) a donné lieu au **développement d'actions communes** et notamment la participation d'AIF au concours Zéro Cliché, en plus de notre participation récurrente à la **Semaine de la presse et des médias dans l'école** (2564 établissements touchés par les envois papier).

Pour démultiplier les portes d'entrées auprès des prescripteurs, nous avons contacté, au second semestre, les **référents académiques** pertinents :

- Les référents académiques sur le harcèlement scolaire à l'occasion de la Journée nationale de lutte contre le harcèlement (10 novembre)
- Les référents académiques *Mémoire et Citoyenneté*, le 10 décembre.

Par ailleurs, le dossier complet de renouvellement de l'agrément Éducation nationale a été déposé le 2 septembre 2022<sup>18</sup>.

Concernant la production et la mise à disposition de **ressources pédagogiques dédiées au personnel enseignant**, une newsletter trimestrielle a été créée en 2022 et 4 newsletters ont ainsi pu être envoyées. Fin 2022, 285 personnes y étaient abonnées.



363 livrets pédagogiques envoyés dans l'année

363 livrets pédagogiques ont été envoyés dans l'année : 160 livrets *Les droits humains et la DUDH*, 122 livrets *Les discours toxiques* et 81 livrets *La peine de mort et son abolition* (nouveauté 2022).

Les commandes émanaient surtout d'enseignants documentalistes (41%) et d'histoire-géographie-éducation morale et civique (31%), en poste en collèges-lycées en grande majorité (85%).



213 enseignant·es ont suivi les formations d'AIF

Enfin, 6 **formations en présentiel et en ligne** ont permis l'accompagnement de 213 enseignant·es pour qu'ils et elles connaissent nos ressources et puissent s'en servir en classe. Organisées avec le Réseau Canopé, l'académie de Créteil et à l'occasion d'un projet alliant photographie et droits humains dans l'Essonne, ces formations ont permis d'aborder 5 thématiques et donné lieu à de bons retours qualitatifs. C'est, de plus, 240 enseignant·es qui ont été accompagné·es par téléphone et email.

---

<sup>18</sup> Au moment où nous éditons ce document, nous sommes toujours dans l'attente d'un retour quant à cette demande

### ***Actions pour diversifier les publics touchés par l'EDH***

Bien que des problèmes de recrutement et un partenariat non abouti avec la ville de Stains aient interférés avec le déploiement de cet objectif, celui-ci a tout de même été investi à travers :

- L'élaboration d'une stratégie de développement et de diffusion de l'EDH dans le secteur de l'animation ;
- La diffusion des ressources pédagogiques auprès d'animateurs et animatrices ;
- Le projet « une EDH accessible aux personnes en situation de handicap », financé par la Fondation AIF ayant permis de travailler directement avec des personnes concernées. 3 groupes de personnes en situation de handicap mental, psychique et visuel ont ainsi pu co-élaborer des activités EDH. Ce projet nous a permis de proposer des activités EDH à un public jusqu'ici peu, voire pas, touché par les actions EDH d'AIF. Il a ouvert une démarche de long terme sur l'accessibilité de l'EDH, démarche qui doit être étendue à tout le mouvement.

## **COMMUNICATION**

L'action du Pôle Communication s'est centrée autour de 4 objectifs en 2022 :

- Stabiliser la notoriété d'Amnesty International en France au service de sa mission sociale et de son financement ;
- Faire comprendre que nos combats pour la défense et la promotion des droits humains méritent des victoires ;
- Inciter nos publics à s'engager avec nous ;
- Renforcer l'efficacité du Pôle Communication.

### **// Stabiliser la notoriété d'Amnesty International en France au service de sa mission sociale et de son financement**

En 2022, le Pôle Communication a continué de travailler la notoriété et l'image d'Amnesty International en France. Notre objectif était toujours de stabiliser notre niveau de notoriété qui s'érode depuis quelques années, notamment chez les moins de 35 ans, tout en clarifiant notre image auprès du grand public. Les derniers chiffres en la matière sont favorables. La notoriété entre 2021 et 2022 s'est stabilisée à 77% selon l'enquête Harris. A noter la hausse de près de 5% de la connaissance d'Amnesty International parmi les moins de 35 ans. Ces résultats encourageants bénéficient à l'ensemble de l'organisation, en contribuant notamment à renforcer l'impact de notre mission sociale et à soutenir nos financements.

Deux préalables ont été nécessaires à la réalisation de cet objectif. D'une part, nous avons continué à déployer notre plateforme de marque sur toutes les prises de parole du mouvement afin de garantir une communication cohérente, impactante, incarnée et positive. D'autre part, nous avons eu besoin de mieux connaître les cibles de communication externe d'Amnesty International France. C'est pourquoi après avoir

défini les publics de notre organisation, nous avons mené une étude sur nos cibles du 14 au 21 décembre 2022, avec l'appui d'un institut (Harris Interactive). Les résultats de cette étude seront présentés au cours du second semestre 2023.

Un des leviers d'amélioration de la notoriété étant la visibilité publicitaire, nous avons poursuivi (en lien avec notre agence média, Médiaslinks) notre politique pluriannuelle d'investissement en diffusant une campagne de publicité institutionnelle dédiée à faire comprendre simplement ce que fait notre association.

## Publicité institutionnelle

En 2022, nous avons demandé à notre agence de communication DDB Paris de développer un nouveau spot publicitaire pour poursuivre le travail de notoriété, en précisant l'action d'Amnesty International. Avec ce nouveau support de communication, l'objectif reste donc le même : donner envie de s'engager aux nouveaux publics en incarnant notre plateforme de marque. Pour cela, le spot rappelle combien les combats gagnés pour nos droits ont changé positivement notre quotidien. S'exprimer librement, aimer qui l'on veut, vivre égaux... Toutes ces choses banales que nous faisons au quotidien sans réfléchir sont pourtant des droits qui n'ont pas toujours existé et qui sont le fruit de nombreuses années de mobilisation citoyenne. C'est aussi l'occasion de rappeler que le combat continue et de faire comprendre aux gens pourquoi nous avons besoin d'eux : participer aux victoires de demain. Le spot a été vu plus de quinze millions de fois en ligne, au ciné, et en TV entre août et novembre 2022 et servira de fil rouge sur les deux prochaines années.



Par ailleurs, nous avons mis en place deux temps forts événementiels dédiés à la notoriété. Au premier semestre, nous avons eu la sortie du rapport annuel et un partenariat avec le festival We Love Green, pour lesquels nous avons cherché à donner le maximum de visibilité (publicité, numérique, médias).

Nous avons également augmenté notre capacité d'influence avec davantage de partenariats et de collaborations avec des influenceurs et personnalités. Pour ce faire, nous avons défini une stratégie d'influence. Nous avons cherché également à identifier et tester des agences spécialisées en influence afin de stabiliser un partenariat durable pour renforcer notre efficacité dans ce domaine. Nos deux événements de notoriété ont aussi été des opportunités pour travailler avec des influenceurs et personnalités.

Pour stabiliser notre notoriété, nous avons élargi notre audience à travers plusieurs actions. En communication numérique, nous avons lancé des campagnes de

recrutement sur nos réseaux sociaux (Facebook, Twitter et en particulier Instagram), tout en veillant à maintenir un bon niveau d'engagement. En presse, nous avons renforcé notre travail avec les médias « classiques », que ce soit sur des lancements ou des actus. Le travail de mapping des plateaux TV et radios mené en 2021 nous a permis de décrocher de nouvelles cases en 2022.

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
<b>Total retombées</b>	<b>14 570</b>	<b>13 913</b>	<b>13 259</b>	<b>10 078</b>	<b>11 552</b>	<b>12 751</b>
<b>Web</b>	<b>8 458</b>	<b>9 375</b>	<b>8 891</b>	<b>6 779</b>	<b>7 247</b>	<b>7 713</b>
<b>Agences</b>	<b>986</b>	<b>1 064</b>	<b>1 162</b>	<b>948</b>	<b>1 036</b>	<b>888</b>
<b>Presse écrite</b>	<b>1 898</b>	<b>1 860</b>	<b>1 934</b>	<b>1 251</b>	<b>1 684</b>	<b>1 645</b>
<b>Radio (heures)</b>	<b>56 h</b>	<b>28 h</b>	<b>28 h</b>	<b>20 h</b>	<b>34 h</b>	<b>44 h</b>
<b>TV (heures)</b>	<b>33 h</b>	<b>24 h</b>	<b>23 h</b>	<b>21 h</b>	<b>30 h</b>	<b>81 h</b>

Les chiffres de cette année sont en forte hausse en presse, à la fois servis par une actualité 2022 (Guerre en Ukraine, Coupe du Monde Qatar, répression Iran) où Amnesty International était très vocal et positionné, et par un recentrage de la stratégie sur les médias prescripteurs (dont AFP, Le Monde, Radio France). Le porte parolat AIF, très incarné sur plusieurs sujets, notamment lors de la séquence Ukraine par Jean-Claude Samouiller et Cécile Coudriou, mais également sur le Qatar (Lola Schulmann, Sabine Gagnier), conflits (Tchérina Jerolon, Aymeric Elluin) et migrations (Nathalie Godard, Manon Fillonneau) explique les très bons résultats en télévision (résultats multipliés par 4 en deux ans) et radios (+140% en deux ans).

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
<b>Nombre de sollicitations de journalistes</b>	<b>1 464</b>	<b>1 355</b>	<b>991</b>	<b>776</b>	<b>1 098</b>	<b>1 309</b>
<b>Nombre de tribunes publiées</b>	<b>24</b>	<b>9</b>	<b>16</b>	<b>22</b>	<b>17</b>	<b>11</b>
<b>Nombre de conférences de presse</b>	<b>9</b>	<b>12</b>	<b>12</b>	<b>3</b>	<b>5</b>	<b>12</b>
<b>Nombre de documents presse envoyés</b>	<b>221</b>	<b>297</b>	<b>364</b>	<b>364</b>	<b>300</b>	<b>270</b>

Le nombre de sollicitations de la part de journalistes – et journalistes qui ont été en contact avec le bureau de presse à l'occasion de la publication d'un communiqué de presse – est reparti en forte hausse (+68% en deux ans), avec une stratégie presse basée sur les relances ciblées, et l'envoi de moins de communiqués, s'inscrivant dans le « moins mais mieux » souhaité par le Pôle Communication.

Enfin, nous avons cherché à rajeunir notre audience, en particulier chez les moins de 35 ans qui connaissent de moins en moins Amnesty International. Pour cela, nous avons continué de mettre l'accent sur le réseau social Instagram prisé des jeunes et avec un gros potentiel de développement. Le projet de se lancer sur TikTok a été repoussé en 2023 faute de ressources. En parallèle, nous avons continué de développer des vidéos, ainsi que la création de visuels destinés aux réseaux sociaux et adaptés aux moins de 35 ans.

### **// Faire comprendre que nos combats pour la défense et la promotion des droits humains méritent des victoires**

En 2022, le Pôle Communication a continué d'accompagner les campagnes et projets droits humains portés par notre organisation.

Nous avons collaboré avec le Pôle Action pour rendre nos combats plus concrets, moins distants et plus accessibles afin qu'ils touchent un public large. Cela est passé par un travail sur nos contenus numériques (dont vidéos et podcasts) et imprimés/print (La Chronique, Bref, affiches, etc.), mais aussi par le soutien aux œuvres et le renforcement du Amnesty Film Festival (ancien Festival Cinéma et Droits Humains) et de notre partenariat avec le festival d'Avignon. Cela s'est également traduit par une étude sur l'accessibilité de notre site internet (intégrée à une réflexion plus globale du site).

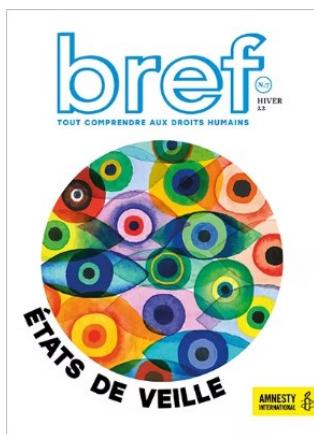


En cohérence avec notre plateforme de marque, nous avons incarné nos combats en nous appuyant, entre autres, sur les défenseurs et détenteurs des droits, les militants et les experts. Cette volonté d'incarner nos combats s'est retrouvée sur l'ensemble de nos supports de communication grâce à un travail iconographique. Les événements auxquels nous avons participé comme les Marches des Fiertés ou les événements de campagne (la France Muette à Paris, Justice pour Zineb à Marseille...) ont pris des mises en forme dynamiques, engagées, incarnées et positives. 2022 a aussi été l'année de lancement de notre première série de podcasts « We made it » avec le concept de raconter, en incarnant au plus juste, l'histoire d'un combat gagné. Enfin, à l'occasion du travail mémoriel de l'anniversaire d'Amnesty International, nous avons raconté notre histoire militante à travers une exposition et des contenus numériques associés.

Afin d'être audible et visible auprès de notre audience, nous avons utilisé un ton plus percutant, adapté aux usages de nos supports et qui nous a permis de nous différencier dans un monde saturé d'informations. Ce travail a été mené conjointement avec le Pôle

Action. Dans la même logique, nous avons continué à développer des concepts originaux dans le cadre de nos campagnes et projets afin de rendre nos sujets concernants et d'émerger auprès de nos cibles.

En 2022, nous avons consacré davantage de temps à la réactivité et aux débats d'actualité pour saisir les opportunités médiatiques, et ainsi pouvoir expliquer nos combats. Cela a nécessité d'améliorer l'articulation des équipes pour avoir une sortie coordonnée des contenus et ainsi renforcer leur visibilité. Nous avons instauré également des actions simples pour gagner en réactivité comme le fait de relayer les communiqués de presse du Secrétariat International sur Twitter, dès qu'ils étaient en ligne sur le site internet amnesty.fr. Au-delà des sujets portés par le Pôle Action et le Secrétariat International, nous avons cherché à produire des contenus en lien avec les sujets droits humains au cœur de l'actualité.



Pour faire comprendre que nos combats doivent aboutir à des victoires, nous avons continué à sensibiliser et décrypter par le verbe et l'image. L'ensemble de nos projets éditoriaux (La Chronique, Bref, contenus numériques, vidéos, podcasts, etc.) sont pensés en ce sens : exposer et dénoncer les violences, faire comprendre le sens et les enjeux du combat pour les droits humains et exposer. Au niveau des vidéos, nous avons continué à couvrir l'actualité des droits humains avec nos vidéos bimensuelles (format reportages) et à creuser des sujets en profondeur avec notre documentaire.

## // Inciter nos publics à s'engager avec nous

La communication est aussi un moyen pour inciter nos publics à s'engager ; c'est pourquoi nous avons poursuivi cet objectif en 2022 en communiquant sur une offre de mobilisation, leur permettant de comprendre qu'ils ont un rôle à jouer pour obtenir des victoires concrètes pour les droits humains. Nous avons également organisé des événements attractifs tout au long de l'année, ouverts à la participation de nos militants, membres et sympathisants (Marche des Fiertés Paris, Projection nocturnes sur façade, festivals).



Nous avons mis particulièrement l'accent sur notre offre d'engagement à travers nos outils de communication en ligne. Cela s'est aussi traduit entre autres par un audit de notre site internet pour évaluer sa performance et redéfinir ses objectifs et publics, et par une amélioration des contenus du site. Toujours sur notre site web, nous avons poursuivi le travail de protection des données pour nos publics (Règlement général sur

la protection des données - RGPD) avec l'amélioration du bandeau de cookies et la fiabilité de nos données. Par ailleurs, nous avons cherché à renforcer l'engagement sur nos réseaux sociaux à travers la mise en place d'une mesure de l'engagement sur nos plateformes, mais aussi le développement du *community management* (action qui consiste à animer et à fédérer des communautés sur internet et les réseaux sociaux) en systématisant le travail avec un prestataire sur les projets à fort enjeu de communication.



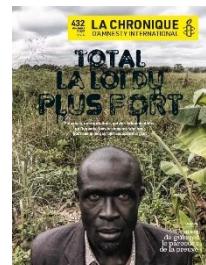
Pour finir, nous avons contribué à la communication de collecte pour inciter nos publics à nous rejoindre et nous soutenir financièrement. Ce travail a été mené en soutien au Pôle Développement afin d'identifier leurs besoins pour valoriser les actions de collecte. Nous avons notamment répondu aux demandes de communication sur des projets de collecte innovants tel que L'Amnestie, la course connectée annuelle, dont la première a eu lieu en juin 2022.

## // Renforcer l'efficacité du Pôle Communication

Beaucoup de changements avaient déjà été initiés en 2021 avec la mise en œuvre du plan de sécurisation du cadre de travail du Pôle Communication. Dans le cadre de la programmation 2022-2026, nous avons mené une réflexion sur l'organisation du Pôle Communication afin de gagner en efficacité et préciser les rôles et missions prioritaires. Mise en place en janvier 2023, cette nouvelle organisation a pour objectif de mieux organiser les métiers et les compétences du Pôle et être en lien avec les évolutions des usages et pratiques de nos publics.

Nous avons par ailleurs privilégié davantage les actions de communication à fort impact (#MMM : « Moins de communication Mais Mieux de communication »). Cette approche se traduit par une meilleure priorisation des sujets afin de ne faire émerger que deux à trois prises de parole fortes par mois selon les priorités de l'association. Dans la même logique, nous avons mené une réflexion pour identifier les actions à arrêter, à réduire ou à externaliser, ainsi que les contenus à recycler pour dégager du temps sur les projets prioritaires ou nouveaux projets (podcast, etc.).

Nous avons investi une plus grande part de nos ressources dans l'activation de nos actions de communication afin qu'elles touchent mieux leurs cibles. Nous avons particulièrement travaillé sur la diffusion et la promotion de nos contenus sur les réseaux sociaux et de nos magazines (Bref et La Chronique). Sur les réseaux sociaux, nous avons systématisé l'investissement dans la sponsorisation de nos posts en définissant une stratégie de promotion adaptée à notre budget. Sur nos outils imprimés/print, nous avons également défini une stratégie de diffusion avec un budget dédié à améliorer la visibilité de nos magazines et une nouvelle ressource humaine qui s'est consacrée à ce projet pendant six mois en 2022. Sur le web, nous avons renforcé le référencement naturel et payant de notre site internet, en



mettant, par exemple, en avant les pages « focus ». Pour finir, le service presse est passé à Augure, une plateforme de gestion des relations presse, qui permet de mettre à jour nos listes de journalistes et donc de mieux les toucher.

L'amélioration de notre efficacité est aussi passée par une systématisation de l'évaluation de nos actions de communication pour en tirer des enseignements, adapter en permanence nos supports et rendre compte de notre travail. Concrètement, ces évaluations ont été réalisées dans le cadre des bilans de nos plans de communication, mais aussi des bilans hebdomadaires des réseaux sociaux qui sont complétés par des bilans mensuels, et les bilans vidéo. Nous avons également continué à piloter la communication de l'association avec une vision globale grâce au tableau trimestriel des indicateurs du Conseil d'administration. Pour accompagner cette logique d'évaluation de nos actions, nous avons aussi cherché à tirer des enseignements de ce qui se passe à l'extérieur en renforçant notre travail de veille et benchmarking, notamment avec un temps dédié à ces sujets en réunion mensuelle de Pôle.

Afin d'amplifier nos actions de communication externes sur les territoires, nous avons investi sur le développement du réseau des communicants, en collaboration avec le Pôle Engagement et éducation aux droits humains. Tous les services du Pôle ont été mis à contribution pour commencer à outiller et former les communicants du réseau de bénévoles. Par ailleurs, nous nous sommes attachés à coordonner la communication du Secrétariat National et des structures locales sur quelques temps forts de 2022 (8 mars, 10JPS, etc.).

2022 a aussi été une année de rapprochement avec le Secrétariat International pour renforcer notre réactivité, mutualiser des contenus et valoriser notre travail auprès des autres sections.

Enfin, nous avons renforcé notre efficacité en travaillant davantage en transversalité et en agilité au sein du Pôle et avec le reste du Secrétariat National. Pour cela, nous avons continué de nous appuyer sur le fonctionnement en plan de communication : une évaluation de ce fonctionnement a été réalisé en 2022, en lien avec le Pôle Action. La mise en place d'un cadre éditorial a aussi clarifié le positionnement du Pôle comme rédacteur en chef des outils de communication externe de notre organisation et permis un meilleur pilotage de nos prises de parole.

Deuxième partie

# NOS RESSOURCES AU SERVICE DE LA MISSION

## **RESSOURCES**

Les équipes des services financier, juridique, informatique et d'environnement de travail, qui composent le Pôle Ressources, consacrent l'essentiel de leur temps aux activités récurrentes inhérentes à leurs responsabilités.

Pour l'année 2022, nous avons souhaité mettre en avant certains projets et activités illustrant bien la mission du Pôle, qui est d'accompagner l'évolution de la structure :

### **// Contribuer à assurer un socle commun de compétences**

Pour les services du Pôle Ressources, ce socle commun doit permettre aux équipes salariées du secrétariat national de connaître et maîtriser les règles, procédures, usages et bonnes pratiques appliquées au sein de la section française en matière financière, juridique, informatique et d'environnement de travail. Il consiste à proposer régulièrement des formations thématiques et à fournir les informations de base (en termes d'organisation informatique, d'usage des locaux, etc.) aux nouvelles et nouveaux salarié·es.

Désormais bien « installés » (depuis 2019), les modules de formation à la « gestion budgétaire » ont été assurés par le responsable du service finances tout au long de l'année, avec un rythme qui s'adapte fonction des nouveaux arrivants. En 2022, 4 sessions ont été organisées et ont permis à 20 salarié·es d'être sensibilisé·es au cycle budgétaire, aux méthodes d'élaboration et de pilotage de budget, à la transparence financière. Par la même occasion ces informations permettent de présenter les activités du service finances et de l'équipe qui le compose.

Le module de « gestion des contrats », qui avait été créé en 2021, a été dispensé par le service juridique tout au long de l'année 2022. Pour répondre au mieux aux particularités des types d'achat réalisés par les pôles, les sessions ont été organisées par Pôle. Cette formation aborde le cycle complet du contrat, depuis la phase précontractuelle de validation de devis, celle de la négociation des conditions du contrat avant signature, puis l'exécution du contrat jusqu'à son terme. Il permet de faire des focus sur des sujets comme le RGPD ou la propriété intellectuelle. La plus grande maîtrise des aspects contractuels doit notamment prévenir les risques de contentieux avec les fournisseurs et prestataires.

En complément de ces formations, les services informatique et d'environnement de travail présentent, à chaque nouvelle et nouveau salarié·e les règles, procédures, usages et bonnes pratiques appliqués à leurs domaines.

Nous avions également prévu de construire et proposer une formation aux procédures et bonnes pratiques en matière d'achats, mais celle-ci n'a pu être réalisée. En effet, avant d'être en mesure de proposer cette formation, nos procédures d'achat actuellement en vigueur, qui sont anciennes (2011), ont besoin d'être révisées et complétées pour être adaptées à la structure actuelle et future de la section. La révision

de ces procédures d'achat est prévue courant 2023. Dès qu'elles seront achevées et validées, le module de formation sera élaboré puis proposé à tous les salariés par le Service Environnement de Travail, au travers de sessions avec un nombre limité de participants pour faciliter les échanges.

## // Démarche de réduction de notre empreinte environnementale

Le Service Environnement de Travail a réalisé le **bilan des émissions carbone de notre section pour l'année 2021**. Nous avions déjà réalisé un 1<sup>er</sup> bilan carbone en 2020 (bilan de l'année 2019) avec l'accompagnement d'un bureau d'étude spécialisé dans ce domaine. Cet accompagnement nous avait permis une appropriation des méthodes d'élaboration et calculs, aussi le bilan 2021 a pu être réalisé sans recours externe.

À noter que, considérant que les activités de la section au cours de l'année 2020 avait été trop perturbées pour être représentatives, nous n'avions pas réalisé de bilan cette année-là.

Pour autant, ces bilans ont vocation à être réalisés annuellement afin de mesurer les évolutions et de comparer nos rejets chaque année.

Ce bilan se veut synthétique. Pour chaque domaine d'émission carbone (énergie, déchets, achats, équipements informatiques), au-delà de rendre compte des quantités de CO<sub>2</sub> émises, il donne des indications quant aux actions déjà entreprises pour limiter/réduire nos émissions, à celles qui vont être mises en œuvre ou sont envisagées. Il fournit également des conseils et bonnes pratiques pour contribuer à ce que chacun·e soit acteur·ice, à son niveau, de la limitation de nos émissions.

En complément, une 1<sup>ère</sup> campagne de sensibilisation des équipes du SN a été réalisée par le biais d'un affichage dans les locaux du SN. Le sujet portait sur le chauffage (informations et conseils sur les températures des bureaux pendant et hors des heures travaillées, etc.) dont l'énergie consommée est responsable d'environ 8% de nos émissions totales (incluant nos émissions directes et celles induites par notre activité) et presque 90% des rejets issus de la consommation d'énergies des locaux.

Dans le cadre des travaux du rez-de-chaussée du SN, nous avons apporté une attention particulière au remplacement des radiateurs et des baies vitrées, afin de limiter notre consommation d'énergie tout en maintenant un bon confort pour les usagers.

Nos efforts ont globalement permis de :



Un audit énergétique de l'ensemble de la copropriété du SN est prévu en 2023. Nous nous appuierons sur celui-ci pour envisager et, tout en tenant compte de nos moyens, mettre en œuvre les travaux qui seront nécessaires pour poursuivre l'amélioration de l'efficacité énergétique de nos locaux.

Par ailleurs, à la suite de différentes études menées par le service finances, de l'audit mené par le CFRF sur nos placements financiers, et compte tenu de la décision du mouvement AI relative au désinvestissement des énergies fossiles de nos actifs financiers, nous avons continué à rediriger une partie conséquente de nos placements vers des établissements financiers ayant pris les engagements les plus forts en matière d'investissement vers des projets liés à la transition écologique.

## **// Gestion des risques**

L'année 2021 avait été marquée par une reprise intense des travaux de la part du comité de pilotage (copil GDR) et des équipes du SN, notamment sur le perfectionnement de la matrice générale et la formation de membres des instances et de salariés (principalement les référents GDR dans les différents pôles).

En 2022, le copil GDR (composé d'élus des instances CA, CFRF, CN, d'une personne ressource et d'un salarié du SN) a poursuivi ses travaux et s'est réuni à 5 reprises. Il a consacré un temps conséquent au passage en revue des risques majeurs des 12 domaines de la matrice générale.

À la suite de l'AG de juin 2022, une formation, sur le modèle de celles proposées en 2021, a été organisée à l'intention des membres du CFRF.

À partir de la 1<sup>ère</sup> version de la matrice dédiée aux structures locales, élaborée fin 2021, celle-ci a été perfectionnée par une partie des membres du copil GDR et a été présentée aux membres du Conseil National, avec l'objectif d'une appropriation.

Du côté du SN, l'année a été principalement consacrée à l'apport de compléments sur tous les domaines de la matrice générale. Ces compléments ont pu porter sur l'ajout de nouveaux risques identifiés, mais essentiellement sur les parties non complétées antérieurement : les notations de fréquence et de gravité des risques, les indicateurs de déclanchement de risque, les procédures et/ou mesures de prévention et de traitement des risques, etc.

## **// Réaménagement du rez-de-chaussée du Secrétariat National**

Les travaux de réaménagement du RDC et le renouvellement des mobiliers et équipements audio visuels auront duré environ 10 mois, pour être achevés à la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2022. Ils venaientachever la réhabilitation complète du SN, qui avait débuté en 2015 par les étages où sont situés les espaces de bureaux.

## **// Équipements informatiques**

Pour assurer un service optimal aux usagers, l'infrastructure informatique du SN a été partiellement renouvelée. Le câblage du réseau a été intégralement révisé, les bornes wifi, les onduleurs ont été remplacés. Un appel d'offres a été lancé fin 2022 pour remplacer les serveurs internes. Lorsqu'il sera achevé, le renouvellement de l'ensemble de ces équipements permettra une réduction importante des risques de faille de sécurité et de panne.

## **// Organisation du système d'informations / Politique d'archivage**

Suivant les recommandations du groupe de travail (2021), nous avons débuté le projet de réorganisation des espaces serveurs informatique du SN.

Les objectifs principaux de ce projet :

- Favoriser les pratiques collaboratives et le décloisonnement par un meilleur partage de l'information
- Organiser les données pour faciliter leur accessibilité, s'assurer qu'elles sont à jour et non redondantes

Le projet, toujours en cours, consiste à :

- Construire les arborescences de chaque Pôle/service (incluant la définition des droits d'accès) : cette étape a été réalisée avec l'accompagnement du cabinet Serda. La plupart de ces arborescences de pole/service est désormais construite.
- Éliminer les doublons de fichiers/dossiers, trier et supprimer les dossiers/fichiers inutiles, et archiver les dossiers et fichiers peu utilisés mais à préserver (pour une conservation légale et mémorielle). Ce travail vise à éviter les confusions entre les différentes versions/copies de fichiers et retrouver plus facilement les informations/fichiers recherchés. Il permet également de libérer beaucoup d'espace serveur ce qui permet des sauvegardes quotidiennes plus rapides, moins de nécessité d'achats d'espaces complémentaires, d'usure des serveurs)
- Créer un espace commun « Ressources Communes » : cet espace a vocation à rendre accessible, à l'ensemble du SN, les documents référentiels, stratégiques et organisationnels, qui servent de socle aux activités d'AIF. Chacun doit pouvoir y trouver les éléments de base permettant d'uniformiser les niveaux de connaissances et les pratiques et de favoriser la circulation de l'information. Cet espace est déjà disponible mais doit encore être complété avant d'être promu auprès des équipes.

Du point de vue des archives « tous supports », le cabinet Serda a organisé des sessions de formation afin de sensibiliser les équipes à la politique d'archivage de la section (validée par le Conseil d'administration fin 2021) et aux bonnes pratiques en la matière.

## **RESSOURCES HUMAINES**

En support et au service des missions d'AIF, le Pôle RH a pour mission de proposer et concevoir une politique de gestion et de pilotage des ressources humaines partagée par toutes les parties prenantes en privilégiant une approche qualitative et de proximité et en cohérence avec les orientations stratégiques de l'association.

Les valeurs qui animent le Pôle RH sont le respect des personnes, la préservation d'une éthique et des valeurs portées par AIF, la transparence dans la mise en œuvre et le dialogue social.

L'année 2022 a été une année riche en projets et en réalisations.

### **// Relations sociales**

Le début de l'année 2022 a été marqué par le renouvellement du comité social et économique (CSE), l'instance de représentation du personnel dans l'association. Les nouveaux membres du CSE ont été élus par les salarié·es pour une durée maximale de 3 ans. À cette occasion, pour la première fois, il a été mis en place une solution de vote électronique.

Le dialogue avec les instances représentatives du personnel a été axé en 2022 sur les conditions de travail et la qualité de vie au travail, le budget primitif et définitif et sur les revalorisations salariales à l'aune du chantier sur la rénovation de la politique salariale et dans un contexte d'inflation.

### **// Politique de rémunération**

Le dernier accord portant sur la classification des emplois à Amnesty International France datait du 1<sup>er</sup> janvier 2010.

Un diagnostic du système de rémunération, regroupant toutes les composantes du package salarial, a été réalisé entre novembre 2021 et juin 2022 avec l'appui d'un cabinet de conseil en stratégie de rémunération et politique salariale.

Ce diagnostic avait pour objet l'état des lieux du système existant de manière objective et la définition d'axes d'amélioration qui puissent accompagner le déploiement du cadre stratégique à court et moyen termes. Différents angles ont été concomitamment étudiés notamment les perceptions internes, les pratiques usages en matière d'éléments hors salaires d'autres acteurs dans le secteur associatif dont des ONG, quelques fonctions sensibles et les pratiques du marché.

Le diagnostic a mis en exergue la nécessité de mettre en place un dispositif mieux adapté à la réalité des emplois, de favoriser l'attractivité de nos métiers et de davantage prendre en considération le besoin de reconnaître la maîtrise professionnelle dans

l'emploi des salariés, tout en continuant à veiller à l'égalité de traitement entre les salariés.

Dans cette optique, le Pôle Ressources humaines a élaboré et présenté à la Direction générale et au Conseil d'administration un projet de nouvelle politique de rémunération répondant aux enjeux identifiés, en vue de la consultation des organisations syndicales et des représentants du personnel sur le sujet tout au long de l'année et dans l'optique de valider ensuite une nouvelle grille salariale pour une mise en œuvre au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

## **// Sécurisation de l'environnement de travail**

Afin de promouvoir un environnement de travail respectueux et sécurisé, plusieurs actions ont été conduites en 2022, et dans un premier temps sur le sujet des responsabilités et des périmètres. Ce sujet est sensible, historique et un peu complexe. La DRH a été associée au travail sur les délégations et les périmètres mené sous l'égide de la directrice générale au 1<sup>er</sup> semestre 2022. Ce chantier a concouru à sécuriser l'exercice effectif du pouvoir de direction et de décision au quotidien en distinguant les domaines de la délégation de pouvoirs en fonction des missions.

L'accent a été mis, par ailleurs, dans le cadre de notre plan d'actions qualité de vie au travail et prévention des risques psycho-sociaux, sur la mise en place du groupe des écoutants internes. Ce groupe, parmi d'autres personnes ressources ou dispositifs, concourt à prévenir les risques psycho-sociaux, en apportant aux personnes salarié·es et bénévoles du SN, l'écoute dont elles ont besoin afin de recueillir, de manière anonyme et de façon individuelle ou collective, les situations à risque au sein de l'association. La fonction de ce groupe avait été mise en veille pendant la crise sanitaire en 2020 et 2021. Elle a été réactivée en 2022 après une nouvelle formation des écoutants.

La loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel a renforcé le cadre juridique contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes au travail. Par ailleurs, la loi du 2 août 2021 est venue enrichir la définition du harcèlement sexuel inscrite dans le Code du travail afin d'y inclure le harcèlement de groupe et les comportements sexistes. La lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans le monde du travail passe par une bonne compréhension des comportements illicites, ainsi que le rappel du rôle de l'employeur et des garanties apportées aux salariés. C'est pourquoi, outre la mise à jour de l'affichage obligatoire, le Pôle RH a, dans le cadre de fiches synthétiques d'information, les « mémos RH », communiqué auprès des salariés sur une définition des VSS et du harcèlement, sur les coordonnées des acteurs de prévention ainsi que sur les personnes ressources et les voies de recours. La DRH a enfin établi une première procédure interne de signalement et de traitement de faits de harcèlement ou violences, notamment sexistes et sexuels, en juin 2022.

2022 aura été également une année pendant laquelle de nouvelles formations qui contribuent à la préservation d'un environnement de travail sécurisé ont été réalisées et

notamment les suivantes : initiation aux gestes qui sauvent, gestion des conflits et self-défense, prévention et gestion des conflits par téléphone, manager sans discriminer.

Enfin, afin de sécuriser le cadre de travail et l'environnement de travail de personnes en situation de handicap, a été mise en place la fonction de référent-e handicap. Deux salariés occupent aujourd'hui cette fonction qui consiste à informer, orienter et accompagner les personnes en situation de handicap et à faire le lien entre les différents acteurs internes et externes que pourront rencontrer les personnes en situation de handicap. Chaque année depuis 2 ans, pendant la semaine du handicap, une action de sensibilisation du personnel est en outre conduite.

## **// Conditions de travail et qualité de vie au travail**

La Direction, les organisations syndicales et les représentants du personnel ont engagé des discussions et négociations dès 2020 sur le télétravail dans un contexte de crise sanitaire et ont été mises en place des dispositions *ad hoc* de transition en matière d'organisation du travail.

Tout au long de l'année 2022, il a été négocié avec les organisations syndicales les termes d'un accord sur un déploiement plus durable du télétravail, en vue d'une application en 2023, tout en gardant à l'esprit que si le télétravail et la flexibilité participent à l'attractivité des postes, le présentiel aide à créer l'esprit d'équipe et le collectif.

Simultanément, nous avons dispensé, en partenariat avec la CSSCT, des conseils sur les gestes et postures en télétravail ou relayer des webinaires sur ce sujet réalisés à l'initiative de la médecine du travail.

Le télétravail contribue à faire d'AIF un employeur attrayant, qui promeut un lieu de travail favorisant des méthodes de travail flexibles, un bon équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle et une approche respectueuse de l'environnement.

## **// Contribution au développement d'une culture managériale**

Dans l'optique de contribuer à développer des environnements de travail sains et une culture de la responsabilité et de l'exemplarité, le Pôle RH a continué de recevoir chaque nouveau manager dans le cadre d'un entretien qui présente la fonction RH du manager, afin de sensibiliser chaque personne aux responsabilités qui lui incombent dans l'exercice de sa fonction. Enfin, pour poursuivre sur notre volonté de créer une culture commune qui s'appuie sur des repères, outils, et méthodes partagées, a été déployée fin 2022 une nouvelle formation à destination des managers intitulée « adresser un feedback constructif ».

## **// Politique de formation**

Après deux années difficiles pour les formations et particulièrement en présentiel, l'année 2022 a connu une demande particulièrement forte, impactée en grande partie par le rattrapage des formations qui n'avaient pu être suivies pendant la période du COVID.

Les orientations de la formation professionnelle sont organisées autour d'une thématique prioritaire : le développement des compétences pour réaliser nos objectifs au moyen d'une offre diversifiée et adaptée, s'appuyant sur un réseau de compétences internes et externes.

Les 4 principaux axes du plan de formation au titre de l'année 2022 étaient les suivants :

- Acquérir ou mettre à jour un socle commun de connaissances et compétences relatives à notre environnement de travail ;
- Renforcer les compétences managériales ;
- Développer les compétences métiers spécifiques ;
- Former à la sécurité des personnes et des biens.

83 personnes ont eu accès à des actions formatives sur 2022 soit 79% des personnes salariées.

## **// Communication interne**

L'accent a été aussi mis, en 2022, sur la communication interne en direction du personnel. Outre, une nouvelle documentation d'informations RH à destination des salariés, qui se veut synthétique et plus accessible, à travers les « Mémos RH », ont été organisées deux réunions à destination des salariés, l'une sur le bilan social, l'autre sur le plan d'actions qualité de vie au travail et prévention des RPS. Un brunch RH autour du thème « comprendre son bulletin de paie » a été enfin organisé.

## **// Conseil en organisation, en management des RH et en résolution des conflits**

Le Pôle RH a été régulièrement consulté sur la manière de prévenir ou résoudre des situations RH individuelles ou collectives de manière constructive ainsi que sur l'impact organisationnel et humain lié à la mise en place du projet de nouvelle organisation du Pôle Communication.

## **// Défis rencontrés en 2022**

Dans un contexte de travail dense, le Pôle RH ainsi que les managers concernés ont été particulièrement mobilisés par le suivi de deux situations RH sensibles.

Le Pôle RH a été également sollicité dans le cadre d'un contrôle URSSAF sur les 3 derniers exercices, lequel n'a pas donné lieu à un quelconque redressement.

## // Mouvements de personnel

13

10



Embauches en contrat à durée  
indéterminée (CDI)

Embauches en contrat à durée  
déterminée (CDD)

14 départs de salariés en CDI



71%

94/100

40,28

L'effectif total au 31/12/2022,  
tous contrats confondus,  
représente **99 personnes**.

La part des femmes  
dans l'effectif total

L'index d'égalité  
professionnelle femmes-  
hommes

Age moyen

6,36

3



Ancienneté moyenne

Salariés sont déclarés comme  
travailleurs en situation de  
handicap.

10 stagiaires ont été accueillis

## DÉVELOPPEMENT

L'année 2022 a été une année particulièrement intense pour le Pôle Développement avec une actualité dense nécessitant une réactivité pour revoir le plan de sollicitation et une réponse spécifique à l'élan de générosité lié à la guerre en Ukraine.

Dans le but de répondre aux objectifs de diversification, nous avons mis en place de nombreux nouveaux chantiers avec la création de l'évènement L'Amnestienne, le lancement d'une stratégie Grand Donateur accompagné par un prestataire, le changement du prestataire de vente des produits solidaires avec la création d'une boutique en ligne et un plan de promotion. Afin de créer un relationnel plus fort entre Amnesty International France et nos prospects et donateurs, nous avons créé des webinaires à destination des grands donateurs et des testateurs ainsi qu'aux membres et donateurs Ukraine. Nous avons dû mettre en place des gestions de crise auprès des membres et des donateurs avec la sortie du rapport Apartheid (printemps) et le CP Ukraine (août).

Et pour répondre aux besoins d'amélioration de nos outils et notre organisation, nous avons fait de nombreuses intégrations CRM : upgrade, libéralités, boutique ainsi que le lancement d'un appel d'offre pour le changement d'intégration Salesforce.

Le Pôle a également connu de très nombreux mouvements RH ainsi qu'un changement des instances et de la présidence ce qui a impacté les activités et les messages. En effet, la plupart des messages étant signés par la présidence, nous devons modifier toutes les signatures des messages automatiques, et les nouveaux messages. Il y a aussi un travail d'appropriation des règles qui sont propres à la collecte de fonds, afin de valider les contenus produits.

Enfin, l'année 2022 a été aussi l'année de consolidation des budgets pluriannuels avec la finalisation des objectifs stratégiques pour répondre au nouveau cadre stratégique 2022 – 2026.

Pour rappel, l'objectif de collecte de ce nouveau cadre stratégique est de 34M€ d'ici à 2026. Il avait été aussi indiqué que pour 2022, les libéralités devraient représenter 6% du total des ressources, que 1.5% du total des ressources proviendrait des Grands Donateurs.

Nous avons clôturé cette première année du nouveau plan stratégique 2022-2026, avec une hausse des recettes de plus de 13% par rapport à ce qui avait été prévu au budget définitif et plus de 9% par rapport au budget révisé. Nous avons contribué à atteindre un total de plus de 32,4 millions d'euros, pour un objectif de 29,8 millions d'euros prévu, grâce notamment à l'élan de générosité lié à la généralisation de la guerre en Ukraine, à des revenus exceptionnels liés aux libéralités (ventes d'appartements) et à la vente aux enchères de Sothebys (500K€). Il est important de noter que le pic de dons en février mars avec l'Ukraine n'a pas impacté les campagnes de fin d'année. En effet, elles maintiennent une croissance par rapport à l'année dernière.

Concernant les dépenses, le total des frais de collecte (hors frais RH) est de 8 327k€, soit une sous-dépense d'un million d'euros qui s'explique par l'annulation de certaines missions en face à face liée au contexte covid, par l'annulation d'opérations digitales liée au mouvement RH interne et à l'annulation ou le report de chantiers métiers CRM comme Community, Dokeos et Actions Urgentes...

La marge est ainsi améliorée et atteint plus de 24M€, ce qui indique que nous améliorons la performance de nos opérations mais cela indique aussi que nous n'avons pas pu mettre en œuvre certaines opérations qui ont pour vocation de recruter des membres en prélèvement automatique ce qui aura un effet à moyen et long terme.

En améliorant ainsi nos recettes, la contribution internationale s'élève à 11,2 millions d'euros pour un montant initial de 9,2 millions d'euros (dont la contribution additionnelle de 500k€ en lien avec la collecte Ukraine). Nous augmentons donc de plus de 2 millions d'euros la contribution internationale.

En poursuivant notre plan de développement, qui nous permet également de mettre en œuvre la stratégie d'AIF et de contribuer au mouvement et renforcer la solidarité internationale, le Pôle a continué ses efforts engagés selon ses quatre axes majeurs suivant :

- recruter de nouveaux soutiens et en réactiver
- augmenter la fidélité et l'engagement de nos soutiens
- diversifier nos ressources
- améliorer nos outils et notre organisation

### **// Recruter de nouveaux soutiens et en réactiver**

AIF a ainsi poursuivi ses efforts de recrutement de nouveaux soutiens et de réactivation auprès des inactifs (personnes qui arrêtent de donner) dans un double objectif de renforcement de l'impact du mouvement et de pérennisation financière de l'association.

Le recrutement de membres en prélèvement automatique reste la voie privilégiée car ce mode de soutien permet à la fois :

- de sécuriser les ressources grâce à des taux de fidélisation plus élevés par rapport aux dons ponctuels
- et de lisser les ressources sur toute l'année afin de réduire notre dépendance budgétaire aux derniers mois de l'année.

Les ressources issues de ces prélèvements automatiques représentent 63% de la collecte en 2022 (contre 37% en 2010). Elles sont le résultat des actions menées les années passées avec un fort investissement sur le déploiement de missions en face à face, mais aussi des opérations papiers, téléphones et digitales.

En 2022 nous avons recrutés plus de 26 000 nouveaux membres en PA dont 80% via le face à face et quasiment 10% via le digital.

L'année 2022 a été marquée par l'accompagnement d'une agence spécialisée qui nous a permis d'identifier un discours de mobilisation percutant pour augmenter la générosité des donateurs à plus fort potentiel et d'en recruter de nouveaux.

L'urgence Ukraine a permis le recrutement de prospects et surtout a été un levier de réactivation auprès de nos anciens donateurs et membres. Nous avons également continué à mener des opérations de prospection de donateurs et donatrices ponctuelles principalement via des opérations papiers et avons continué nos efforts de réactivation d'anciens contacts sur l'ensemble des canaux.

Des enjeux forts portent sur la stabilisation de notre base de personnes sympathisantes, pétitionnaires afin de pouvoir les convertir en membre ou donateur ensuite. En 2023, il sera nécessaire de travailler conjointement l'activation de leads (acquisition de contact email), en sachant que les opérations d'acquisition via le Leads-To-Call (acquisition de contact email et téléphone) ont connu une baisse sur 2022 liées à une saturation du marché.

## **// Augmenter la fidélité et l'engagement de nos soutiens**

Renforcer l'engagement de nos soutiens afin d'augmenter la puissance du mouvement d'Amnesty International est un enjeu majeur notamment dans le cadre de la fidélisation.

Pour cela, nous continuerons d'assurer la qualité et réactivité des réponses aux demandes des personnes nous soutenant, tout en optimisant les outils de fidélisation au service de cette relation (mise à jour des documents de gestion, optimisation de la page FAQ de notre site internet, etc.).

Nous avons porté une attention particulière à la limitation de l'attrition en proposant des alternatives à l'arrêt du soutien pour les personnes en prélèvement automatique et nous avons proposé systématiquement aux personnes faisant des dons ponctuels de nous soutenir dans la durée, via le prélèvement automatique.

Le communiqué de presse du 4 août sur l'Ukraine a entraîné une gestion de crise avec nos membres et donateurs. Nous avons donc dû gérer un mécontentement, avec des nombreuses demandes d'arrêts de prélèvement automatique que nous avons essayé de mettre en suspension en attendant de pouvoir donner une réponse satisfaisante pour expliquer la situation. Nous avons estimé que ce phénomène a légèrement impacté la collecte avec un manque à gagner de 124 000€.

Nous avons renforcé nos actions de consolidation et de fidélisation auprès des personnes nous soutenant financièrement, notamment en continuant de proposer des contenus (papier et numériques) qui incitent à l'action. Le canal papier, bien qu'en baisse en termes de montants collectés depuis quelques années, assure à ce titre un rôle de fidélisation important.

**ACTION(S) !**



**JE REMPORTE DES VICTOIRES**

**Vous êtes formidables !**

Votre mobilisation lors des précédentes éditions des « 10 jours pour signer » a été déterminante. Grâce à vous, des personnes en danger ont vu leur situation évoluer positivement, comme les témoignages ou leurs familles. Cette année encore, votre générosité et votre signature peuvent être vitales : mobilisez-vous sans attendre !

**BURUNDI**

*« Veuillez recevoir nos sincères remerciements pour toutes les actions de soutien moral et de solidarité que vous avez menées sans relâche pour nous depuis le jour de l'arrestation injuste de mon époux. »*

Emelyne Mupatsasoni, épouse de Germain Rukuki

Parce qu'il militait notamment pour l'abolition de la torture, Germain Rukuki a été arrêté en juillet 2017 et incarcéré coupable de fausses accusations comme « rébellion » et « atteinte à la sécurité de l'Etat », en avril 2018. En juin 2021, la peine de prison de 32 ans de Germain est réduite à un an ! Après quatre ans de prison, il a enfin retrouvé sa famille, dont son plus jeune fils, alors âgé de 3 ans qu'il ne connaissait pas. La mobilisation internationale a compté. Rien qu'en France, vous avez été près de 50 000 à signer notre pétition adressée aux autorités burundaises !

**PÉROU**

*« Je tiens à vous remercier de tout mon cœur pour le nombre de lettres que vous m'avez envoyées et qui me donnent le courage de continuer à me battre. »*

Maxima Acuña

Mercadito d'expulsion de sa terre par l'entreprise Yanacocha, une compagnie minière internationale, la paysanne Maxima Acuña a mené pendant près de cinq ans une bataille juridique pour faire valoir ses droits. Victime de harcèlement et d'intimidations par la police locale et les services de sécurité de l'entreprise, elle a reçu le soutien de milliers de personnes et la Cour suprême renonce à la poursuite.

**TURQUIE**

*« Nous voulons remercier toutes les personnes qui ont participé à la campagne et qui nous ont témoigné leur solidarité. »*

Melike, membre du groupe Solidarité LGBTI+

Pour avoir organisé une Marche des fiertés à Istanbul, deux membres du groupe Solidarité LGBTI+ ont été arrêtés jusqu'à trois mois de prison. Ils ont été acquittés en octobre 2021 : une victoire rendue possible par les 445 000 d'entre vous qui ont signé notre pétition.

**C'EST VOTRE DON QUI REND CES VICTOIRES POSSIBLES :**  
MOBILISEZ-VOUS SANS ATTENDRE

**JE SIGNE LA PÉTITION**



**DORGELESS NGUESSAN DOIT SORTIR DE PRISON AU PLUS VITE ! SOUTENEZ-NOUS ! ENSEMBLE, DEMANDONS D'URGENCE AU PRÉSIDENT CAMEROUNAIS DE :**

- Libérer immédiatement et sans condition Dorgellese Ngueassan, injustement condamnée à cinq ans de prison par un tribunal militaire alors qu'elle n'a fait qu'exercer un de ses droits les plus fondamentaux : celui de manifester pacifiquement.
- Libérer toutes les personnes qui sont détenues pour avoir participé à la manifestation du 22 septembre 2020.

**Signer la pétition jointe à ce courrier ou sur amnesty.int/fr/gir**

**JE MILITE**

**L'éducation, au cœur de nos actions de terrain**

Depuis plus de 20 ans, la campagne des « 10 jours pour signer » est l'occasion pour Amnesty International d'krächer sur la situation de dix personnes dont les droits humains ont été ou sont bafoués. Le tort des personnes que nous défendons cette année ? Avoir participé pacifiquement à une manifestation !

Entre les 2 et 12 décembre prochains, l'ensemble de notre réseau militant sera mobilisé partout en France pour informer le public et collecter des signatures et des messages de soutien. La sensibilisation et l'éducation au droit de manifester et, plus globalement à la liberté d'expression, seront également au cœur de leurs actions.

**VOTRE MOBILISATION**

plus de **130 000** membres dans leurs soutiens

Amnesty International par le prélevement automatique.

près de **28 000** nouvelles personnes nous ont rejoints cette année en devenant membre par prélevement automatique.

**ON SE BAT ENSEMBLE, ON GAGNE ENSEMBLE.**

Soutenez notre action ou devenez membre en complétant le bulletin joint à ce courrier ou sur [amnesty.fr](#)

**Un don de 60 € = Vous participez au financement de nos rapports pour clarifier media et opinion publique.**

**Un don de 90 € = Vous contribuez au travail d'enquête de nos équipes sur le terrain.**

**Un don de 120 € = Vous nous associez à nos campagnes de mobilisation pour faire pression sur les décideurs.**

### La Lettre d'Amnesty – Novembre 2022 envoyée par courrier à nos membres

Nous avons maintenu les opérations visant à proposer d'augmenter le montant des soutiens réguliers (“upgrade”), par le biais du courrier et du téléphone (canal principal pour l’upgrade) et, une nouveauté en 2022, via le digital grâce au développement effectué en 2021 permettant l’automatisation des upgrades (augmentation des dons réguliers) dans le CRM.

Enfin, nous avons poursuivi le travail initié en 2021 qui consiste à mettre en place des parcours d’engagement par email (financier ou militant) de plus en plus personnalisés et proposer à nos soutiens des actions toujours plus adaptées à leurs intérêts et en lien avec nos campagnes et thématiques.



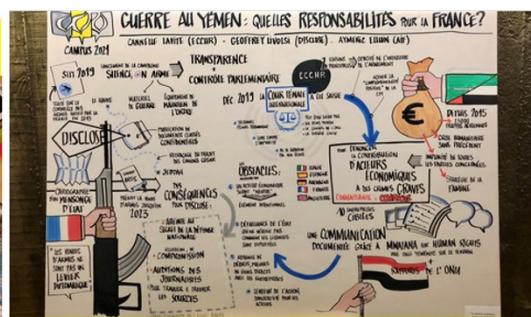
### De la plage au ministère des Armées : vos cartes ont voyagé !

C'est début octobre, alors que vient l'automne, que nous vous écrivons un petit mot afin de vous remercier pour votre mobilisation. Cet été, nous vous avions proposé d'envoyer à notre adresse parisienne une carte postale de vos vacances à la mer, à la plage, à la montagne... pour réclamer plus de transparence et de contrôle concernant le commerce des armes. Vous avez été des centaines à participer à cette action, et nous avons envoyé toutes vos cartes au ministère des Armées, afin de partager ces petits mots avec Mme la Ministre Florence Parly ! Par ailleurs, nous avons refait le plein de documentation, d'expositions et de tout autre matériel que vous pouvez commander sur notre site.

[EN SAVOIR PLUS](#)



Aperçu d'un email à la communauté "Silence on arme!"



### Campus AIF : la campagne au rendez-vous

Le week-end du 25 et 26 septembre était consacré au Campus d'Amnesty International France 2021, notre rencontre annuelle autour des droits humains. La campagne « Silence, on arme ! » a fait la part belle à l'événement : vous étiez des dizaines à nous présenter à notre conférence du dimanche matin portant sur la question de la responsabilité française dans le cadre de la guerre au Yémen ! Animée par notre chargé de plaidoyer Aymeric Elluin, cette conférence a permis à Cannelle Lavite de l'ONG berlinoise ECCHR et Geoffrey Livolsi du média d'investigation Disclose de partager leur regard sur le sujet.

[EN SAVOIR PLUS](#)

Merci pour votre engagement. Ensemble continuons à nous mobiliser pour les droits humains.



**Sarah Rousset**

Chargée de campagne  
"Responsabilité des Etats et des entreprises"  
pour Amnesty International France



- Visuals : © Amnesty International France  
- Les informations que nous recevons sont enregistrées dans un fichier informatisé et sécurisé par Amnesty International France (AIF), à des fins de traitement administratif de votre don et de votre reçu fiscal, pour répondre à vos demandes, pour vous communiquer des informations en lien avec notre mission ou pour faire appel à votre engagement. Le responsable de traitement est AIF, Association internationale pour les droits humains, dont le siège social est situé au 76 bd de la Villette, 75940 Paris cedex 19. AIF est représentée par Cécile Courtois, secrétaire générale.  
- Ces données sont destinées à AIF et aux tiers mandatés par AIF. Vos données personnelles sont hébergées sur des serveurs informatiques situés en Europe et aux Etats-Unis. Des règles assurant la protection et la sécurité de ces données ont été mises en place. Elles sont disponibles sur simple demande adressée à AIF. Ces informations sont conservées pour une durée maximale de 5 ans à compter de la date de collecte. Conformément à la réglementation sur les libertés et à la réglementation européenne, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, de restriction et d'opposition au traitement des données vous concernant en contactant le service Relations membres et donateurs d'AIF à l'adresse mentionnée ci-dessus, par email (smd@amnesty.fr) ou par téléphone (01 53 38 65 80). Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la CNIL.  
- Si vous ne souhaitez plus recevoir d'e-mails de ce type, vous pouvez [vous désinscrire](#).

## // Diversifier nos ressources

AIF a poursuivi ses efforts pour diversifier les canaux de collecte afin de se prémunir contre des risques de dépendance à un canal (notamment le face à face) et d'assurer ainsi la stabilité financière du mouvement pour les années à venir.

Cela est passé par la mise en place de nouvelles opérations et la réalisation de tests qui permettront de se préparer aux évolutions des modes de communication et d'engagement.

Nous avons ainsi testé de nouveaux dispositifs d'acquisition de contacts et de collecte « grand public » avec notamment un budget dédié à la création et la diffusion d'une campagne de « Direct Response TV » (publicité télévisée qui demande aux téléspectateurs et téléspectatrices de répondre directement à l'association, soit en appelant un numéro de téléphone, soit en visitant notre site Web) pour recruter de nouveaux membres en prélèvement automatique.

Le thème principal du spot était les civils dans les conflits armés. La campagne a été diffusée du 18 juillet 2022 au 7 août 2022. Ce premier test n'a pas été concluant et nous avons dû arrêter la campagne de diffusion à cause de la sortie du communiqué de presse du 4 aout<sup>19</sup> sur l'Ukraine. Un nouveau test est prévu en 2023.

Nous avons avancé la mise en place d'une stratégie ambitieuse de collecte vis-à-vis des personnes à fort potentiel de générosité dans un objectif moyen et long terme. Pour cela, nous avons été accompagnés par une agence de conseil en philanthropie afin d'identifier des personnes qui ne seraient pas aujourd'hui à leur potentiel de générosité maximum et afin de susciter une implication plus forte de leur part dans nos actions. Les actions relationnelles ont été renforcées grâce à l'équipe interne. Les ressources provenant de la philanthropie sont à 2% du total des ressources (objectif de 1,5%).

Le développement des libéralités est resté également un axe majeur de la stratégie de diversification des ressources d'AIF. Nous avons continué à démultiplier des actions relationnelles auprès des testateurs et testatrices d'AIF, de personnes potentiellement intéressées par ce type de soutien, de structures locales ainsi que quelques notaires comme relais de diffusion de l'information. Cela a permis d'obtenir d'excellents résultats pour 2022, avec un total à plus de 3,3 millions d'euros, ce qui représentent 10% du total de nos ressources (objectif de 6%). Nous avons entamé, fin 2022, un travail de renouvellement de nos outils de promotion des legs qui devrait se terminer pour le premier trimestre 2023.

AIF a poursuivi son travail de mise en place de partenariats innovants et participatifs intégrant une dimension à la fois de collecte et de mobilisation militante en lançant « L'Amnestienne », l'évènement sportif digital et solidaire de la section. Plus de 2 000 personnes ont ainsi participé à cette première édition (dont des élèves d'établissements scolaires) et a permis de collecter plus de 20 000 euros. En parallèle, nous avons optimisé le suivi et la visibilité des partenariats déjà existants notamment dans le cadre de l'épargne solidaire. À noter, que le cadre éthique d'AI et celui d'AIF restreignent la possibilité de créer des partenariats.

---

<sup>19</sup> CP 04 aout 2022 : Ukraine, les tactiques de combats <https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2022/08/ukraine-ukrainian-fighting-tactics-endanger-civilians/> CP 07 aout 2022: réaction d'AIF <https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2022/08/statement-on-publication-of-press-release-on-ukrainian-fighting-tactics/>



ÉVÉNEMENT SPORTIF  
L'Amnestienne © Karine Péron Le Ouay

## L'AMNESTIENNE : PARTICIPEZ À NOTRE COURSE SOLIDAIRE ET INCLUSIVE

Partager:

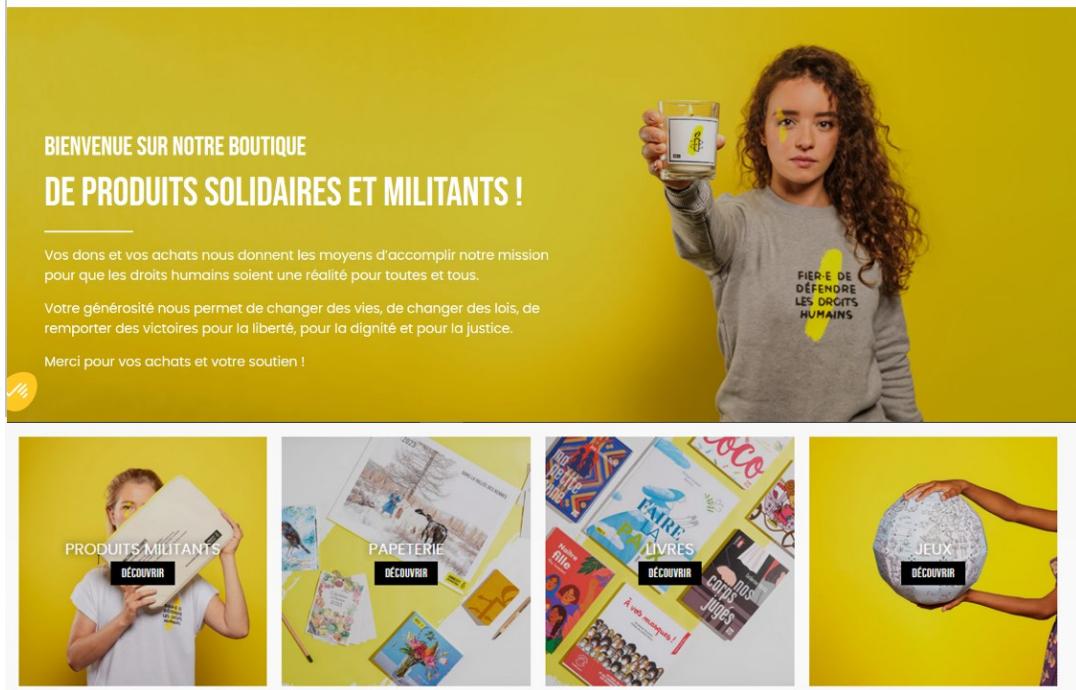
f

t

- **20745 €** de collecte, avec **767** inscriptions, des **dons** complémentaires et achat **de t-shirts**
- **10 SL** ont organisées des évènement locaux
- **25%** des inscriptions étaient des **nouveaux leads**
- **31k de** vues de réel sur **Instagram**
- **430 membres** inscrits au groupe **Facebook**

Bannière de l'Amnestienne avec des chiffres clés

Enfin, l'activité de vente de produits de soutien a été déployée auprès d'un nouveau prestataire répondant davantage à notre politique éco-environnementale et visant à garantir un approvisionnement de produits plus éthiques et fabriqués en Europe. AIF a donc mis un terme avec le prestataire Ivoire qui l'accompagnait depuis l'externalisation de l'activité en 2013. Une nouvelle boutique en ligne a été lancée en septembre et 3 catalogues ont été adressés aux fidèles acheteurs et à de nouveaux contacts sur la période de Noël propice aux achats solidaires. Des campagnes de recrutement de nouveaux acheteurs ont été mises en œuvre sur le volet digital. En parallèle, les équipes œuvrent à réintégrer cette activité dans l'offre d'engagement de la section. Les résultats des ventes de produits solidaires sur l'année restent en-deçà des objectifs mais cela est lié au changement de prestataires et à plusieurs mois off pour pouvoir lancer la nouvelle boutique. À partir de novembre, nous observons une croissance par rapport à 2021 qui indique que le plan de promotion digital porte ses fruits.



Le site de la boutique Amnesty - <https://boutique.amnesty.fr/>

Le dispositif de vente aux groupes a été maintenu et de nombreuses communications leur ont été adressées pour les accompagner dans ce changement de pratiques. Un contact leur a été dédié au sein même des équipes du secrétariat national.

## // Améliorer nos outils et notre organisation

Les activités menées sous cet axe de développement nous ont permis d'anticiper les besoins des métiers et de nos équipes, d'être plus réactifs, de dégager du temps pour privilégier les activités à fort impact et d'appuyer largement les activités d'actions et d'engagement pour les droits humains, via un travail transversal renforcé.

Ainsi, nous avons intensifié le déploiement d'opérations multicanales dans une logique de synergies entre le « en ligne » et le « hors ligne » pour être plus en phase avec les usages de nos soutiens (de moins en moins d'exclusivité sur un canal), et en mixant appel à mobilisation et appel à collecte. Cet axe sera davantage renforcé en 2023.

La préparation des années à venir s'appuiera fortement sur notre outil de gestion des relations avec nos soutiens, dit « outil » CRM (Customer Relationship Management).

Le socle d'évolutions défini initialement, et confirmé par la suite, a été complètement intégré dans le CRM en 2022 : les emails des Actions Urgentes sont envoyés depuis SalesForce.

Suite à la décision des utilisateurs le portail Community n'est plus exploité et l'intégration des parcours de formation est suspendue. La nouvelle version du CRM (version

Lightning de SalesForce) a été déployée pour tous les utilisateurs et offre une navigation plus fluide, avec des affichages et processus plus adaptés aux besoins métiers.

Ce nouveau cycle de vie du CRM a entraîné l'ouverture de SalesForce à un plus grand nombre de collaborateurs et collaboratrices d'AIF : nous avons notamment développé une application dédiée de gestion du bénévolat, une application de gestion des relations testateurs et amélioré la gestion des dons de la Fondation dans l'outil.

Nous avons également renforcé la sécurisation des données en déployant l'authentification multi-facteurs pour la connexion des utilisateurs à SalesForce et en mettant en place une solution de sauvegarde et de restauration de données en cas d'incident.

Et nous avons lancé à la rentrée 2022 un appel d'offres qui a abouti sur le changement de prestataire d'intégrateur SalesForce en 2023.

Côté analyse de données, nous avons commencé à fournir des études plus visuelles, mieux ciblées, permettant d'établir des profils personnalisés et de commencer à entrevoir des prévisions facilitant les prises de décision, comme par exemple pour la revue La Chronique, des études de caractéristiques de certains pétitionnaires ou encore des inscrits à l'Amnestienne.

## STRUCTURE FINANCIÈRE

### // Synthèse

(en milliers €)	Budget définitif	Budget révisé	Réel
<b>RECETTES</b>	<b>28 732</b>	<b>29 838</b>	<b>32 423</b>
<b>DEPENSES</b>	<b>30 132</b>	<b>30 638</b>	<b>31 832</b>
<b>RESULTAT</b>	<b>(1 400)</b>	<b>(800)</b>	<b>591</b>
<b>RESERVES AU 31/12</b>	<b>13 304</b>	<b>13 904</b>	<b>15 295</b>

Le budget définitif 2022, validé à l'AG d'Amiens, présentait un déficit prévisionnel de 1.4 M€, avec un niveau de recettes s'élevant à 28.7 M€, pour 30.1 M€ de dépenses.

Le budget révisé, approuvé par le CA au mois d'octobre 2022, affichait un déficit fortement réduit, de 0.8 M€, vis-à-vis du budget définitif, avec des recettes plus élevées que prévues initialement (+1.1 M€) et des dépenses également en hausse (+0.5 M€).

Le résultat financier de la section présente finalement un excédent de 0.59 M€, soit un écart de 1.39 M€ vis-à-vis du budget révisé. Cet écart sur le résultat s'explique d'abord par un niveau de recettes nettement plus élevé que prévu au budget (+2.58 M€, soit +9%).

## // Recettes

<b>Postes recettes (en milliers €)</b>	<b>Budget définitif</b>	<b>Budget révisé</b>	<b>Réel</b>
Dons et adhésions PA	25 435	25 722	27 176
Llegs	1 800	3 000	3 330
Autres adhésions et abonnements	531	504	669
Ventes	482	417	785
Autres produits	485	195	462
<b>TOTAL</b>	<b>28 732</b>	<b>29 838</b>	<b>32 423</b>

Le total des recettes est de 32.4 M€ sur l'année 2022. Par rapport à 2021, l'augmentation est d'environ 4.16 M€, soit +14.7%.

Les principales recettes supplémentaires :

- Vente aux enchères d'œuvres d'art contemporain au profit Al France et Al Suisse (à parts égales) : très incertain au moment de l'élaboration du révisé budgétaire, ce projet n'avait pas été intégré. La part de vente revenant à la section française représente environ 530 K€.
- Libéralités : ayant de bonnes perspectives, nous avions déjà nettement rehaussé l'objectif sur ce poste au moment du révisé budgétaire (passant de 1.8 M€ au budget définitif à 3 M€ au révisé). Nous avons finalement perçu 3.3 M€ (soit +0.3 M€).
- Les recettes issues de la collecte de fonds (dons, cotisations) représentent 27.1 M€ et ont également dépassé l'objectif d'environ 1.4 M€ (+5%)

## // Dépenses

Dépenses par destination

Postes dépenses (en milliers €)	Budget définitif			Budget révisé			Réel		
	Activités	Ressources humaines	Total	Activités	Ressources humaines	Total	Activités	Ressources humaines	Total
Stratégie droits humains	2 739	4 079	6 818	2 707	3 880	6 587	2 618	3 891	6 509
Collecte de fonds	9 418	1 493	10 911	8 568	1 452	10 020	7 763	1 515	9 278
Fonctionnement	2 700	1 808	4 508	2 765	1 656	4 421	2 618	1 788	4 406
Vie démocratique (AG, instances)	287	107	394	277	75	352	266	73	339
Contribution internationale	7 376		7 376	9 221		9 221	11 299		11 299
Autres dépenses		125	125		37	37			-
<b>TOTAL</b>	<b>22 520</b>	<b>7 612</b>	<b>30 132</b>	<b>23 538</b>	<b>7 100</b>	<b>30 638</b>	<b>24 564</b>	<b>7 267</b>	<b>31 832</b>

Dépenses par pole/service/instances

Postes dépenses (en milliers €)	Budget définitif			Budget révisé			Réel		
	Activités	Ressources humaines	Total	Activités	Ressources humaines	Total	Activités	Ressources humaines	Total
Pole action	1 208	1 558	<b>2 765</b>	1 211	1 522	<b>2 733</b>	1 183	1 563	<b>2 745</b>
Service relex	12	211	<b>223</b>	8	214	<b>222</b>	7	214	<b>221</b>
Pole engagement & EDH	462	1 025	<b>1 487</b>	373	856	<b>1 229</b>	300	893	<b>1 193</b>
Pole communication	1 801	1 755	<b>3 555</b>	1 741	1 696	<b>3 436</b>	1 691	1 735	<b>3 426</b>
Pole développement	9 754	1 535	<b>11 289</b>	9 051	1 362	<b>10 413</b>	8 056	1 410	<b>9 466</b>
Vie démocratique (AG, instances)	287	107	<b>394</b>	277	75	<b>352</b>	266	73	<b>339</b>
Direction générale	113	236	<b>348</b>	100	235	<b>335</b>	108	224	<b>333</b>
Pole ressources humaines	197	287	<b>483</b>	220	255	<b>475</b>	208	239	<b>448</b>
Pole ressources	1 311	775	<b>2 086</b>	1 337	848	<b>2 185</b>	1 397	916	<b>2 313</b>
Contribution internationale	7 376		<b>7 376</b>	9 221		<b>9 221</b>	11 299		<b>11 299</b>
Autres dépenses (à affecter, exceptionnelles)		125	<b>125</b>		37	<b>37</b>	48		<b>48</b>
<b>TOTAL</b>	<b>22 520</b>	<b>7 612</b>	<b>30 132</b>	<b>23 538</b>	<b>7 100</b>	<b>30 638</b>	<b>24 564</b>	<b>7 267</b>	<b>31 832</b>

Avec un total 31.8 M€ pour une prévision du 30.6 M€, les dépenses de l'année sont également supérieures à celles présentées au budget (+4%). Elles sont aussi en nette progression par rapport à celles de 2021 (+14.8%).

Les principaux écarts se situent à 2 niveaux :

- Un montant de contribution internationale largement augmenté (+2.1 M€) grâce aux recettes supplémentaires : prévue pour un montant de 9.2 M€ (inclus la contribution additionnelle de 500 K€), la contribution sera finalement d'environ 11.3 M€.
- Des dépenses de collecte de fonds inférieures d'environ 742 K€ (-7.5%) au budget. Sur l'année, cette sous-consommation conjuguée aux recettes supplémentaires, permet une très nette amélioration du niveau de la marge disponible (+3.3 M€) et un très bon ratio de collecte de fonds (29% au lieu de 34% prévu au budget). En revanche, cette sous dépense est notamment la conséquence d'objectifs de recrutements de membres/donateurs en PA (prélèvements automatiques) qui n'auront pas été complétement atteints et cela devrait conduire à de moindres recettes issues des PA sur le moyen terme.

D'une manière générale, il faut saluer la bonne consommation des dépenses de la section vis-à-vis du budget révisé. En effet, au global, le taux de consommation est 96%.

## // Santé financière

*Au regard de la politique des réserves, hors réserves statutaires*

	Réel 2019	Réel 2020	Réel 2021	Réel 2022
Plafond	16,42	17,55	17,10	18,65
Plancher	7,51	7,20	7,13	8,16
<b>Réserves réelles</b>	<b>10,14</b>	<b>13,68</b>	<b>14,41</b>	<b>15,00</b>

Le résultat excédentaire de 2022 vient augmenter le niveau des réserves financières. À fin 2022, elles se situent à environ 15 M€, soit environ 7 M€ au-dessus du niveau plancher tel que défini dans notre politique des réserves financières.

Troisième partie

# **LA VIE DE NOTRE SECTION**

Pour en savoir plus sur la vie associative de notre section rendez-vous directement sur les rapports annuels du Conseil d'administration, du Conseil national, du Comité des finances et des risques financiers et du Comité des candidatures.

# **ANNEXES**

## **ANNEXE 1. LE CADRE STRATÉGIQUE D'AIF (2022-2026)**

La vision d'Amnesty International est celle d'un monde où chaque personne peut se prévaloir de tous les droits énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et les autres instruments internationaux de défense des droits humains. Pour concrétiser sa vision, Amnesty International se donne pour mission de mener des recherches et des actions visant à prévenir et faire cesser les atteintes graves à l'ensemble de ces droits.

Le cadre stratégique 2022-2026 est guidé par une ambition commune : **renforcer notre impact** en matière de promotion et de défense des droits humains, dans le respect de nos valeurs partagées et de nos statuts, à travers une politique de développement durable et maîtrisé de l'ensemble de nos actions.

**À la fois pragmatique et ambitieux**, ce cadre stratégique nous donne les moyens d'accorder la priorité aux plus grands défis actuels en matière de défense des droits humains tels que définis par le cadre stratégique mondial d'Amnesty International, tout en gardant de la souplesse afin de conserver nos actions sur des domaines pour lesquels notre expertise et notre impact sont reconnus.

**Basé sur un plan de développement maîtrisé**, il nous donne la capacité financière et organisationnelle de développer son action en poursuivant les efforts engagés dans le cadre de la diversification de nos modes de collecte, le renforcement de notre marge de collecte et la pérennisation de nos ressources.

**Il propose enfin des priorités claires** quant aux domaines de travail sur lesquels nous nous concentrerons et aux capacités que nous devons renforcer et dans lesquelles nous devons investir.

Onze objectifs stratégiques viennent répondre à cette ambition :

### Stratégie droits humains

Mettre en œuvre notre stratégie droits humains telle que déclinée dans le cadre stratégique et de manière spécifique :

- S'investir avec ambition sur six thématiques majeures dont cinq s'inscrivent directement dans les deux priorités mondiales du mouvement
- Conserver nos capacités d'agir sur les thématiques sur lesquelles AIF a acquis une expertise et une légitimité forte
- Monter en compétence pour répondre à de nouveaux enjeux
- Maintenir nos capacités de réactivité en cas de crises
- Mener des activités essentiellement et prioritairement sur l'international



### Culture inclusive

Enrichir le mouvement militant, le Secrétariat national et les instances élues d'AIF en valorisant et développant une culture inclusive et en diversifiant les profils de ses membres.



#### Communication interne



Améliorer le partage et la compréhension commune des décisions prises au sein d'AI et d'AIF, des actions entreprises, des impacts obtenus et de nos échecs en renforçant notre communication interne de, vers et avec notre réseau militant.

#### Participation active



Favoriser la participation active des personnes concernées dans toutes nos actions de défense des droits humains et dans nos leviers d'intervention, notamment par le développement d'alliances avec des organisations ou regroupements d'acteurs concernés sans renoncer à nos politiques et positions.

#### Notoriété



Renforcer la notoriété d'Amnesty International pour garantir ses capacités d'action (dans la défense des droits humains, la mobilisation militante, la collecte de fonds, etc.)

#### Leviers d'intervention



Renforcer nos leviers d'intervention et en particulier la recherche, le contentieux et l'éducation aux droits humains

#### Capacités financières



Garantir les capacités financières nécessaires pour mettre en œuvre la stratégie d'AIF et contribuer à celle du mouvement ainsi qu'à la solidarité internationale, en conservant notre indépendance et en veillant à ce que nos ressources soient pérennes, notamment par la diversification des sources de financement

#### Maillage territorial



Renforcer le maillage territorial de la présence d'AIF et assurer le renouvellement du réseau militant en adaptant notre modèle d'engagement local

#### Parcours d'engagement



Développer l'implication du plus grand nombre en proposant davantage de nouvelles formes d'engagement notamment au sein de communautés spécifiques de militants et de sympathisants

#### Vie démocratique



Faciliter la participation des membres à la vie démocratique en adaptant nos modalités de gouvernance.

#### Pilotage stratégique



Renforcer notre pilotage stratégique, notamment via la mise en place d'un cadre de suivi et d'évaluation pour améliorer notre impact et notre efficacité.

## **ANNEXE 2. LISTE DES SIGLES & ACRONYMES**

10JPS	10 jours pour signer
AFP	Agence France Presse
AG	Assemblée générale
AGNU	Assemblée générales des Nations unies
AIF	Amnesty International France
CA	Conseil d'administration
CFRF	Conseil des finances et des risques financiers
CLEMI	Centre de Liaison de l'Enseignement et des Médias d'Information
CN	Conseil national
Copil	Comité de Pilotage
CP	Communiqué de presse
CRM	Customer Relationship Management
CSE	Comité social et économique
DGSI	Direction générale de la sécurité intérieure
DSSR	Droits et à la santé sexuels et reproductifs
DUDH	Déclaration universelle des droits de l'homme
ECCHR	European Center for Constitutional and Human Rights
ECPM	Ensemble contre la peine de mort
ED	Équipe de direction
EDH	Éducation aux droits humains
EPU	Examen périodique universel
FFF	Fédération Française de Football
FIDH	Fédération internationale pour les droits humains
GAFAM	Google (Alphabet), Apple, Facebook (Meta), Amazon et Microsoft
GDR	Gestion des risques
HRW	Human rights watch
LGBTIQ+	Personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, trans, intersexes, queers e+
MEAE	Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères
MMM	Moins Mais Mieux
MNA	Mineur·es non accompagné·es
NAAT	Notre affaire à tous
ONG	Organisation non gouvernementale
PA	Prélèvement automatique
RELEX	Relation extérieures
RPS	Risques psychosociaux
SI	Secrétariat international
SN	Secrétariat national
TPAP	Travail pour et avec les personnes
TPO	Territoires palestiniens occupés
UE	Union européenne
VSS	Violences sexistes et sexuelles

# Organigramme - Janvier 2023

